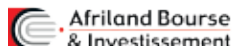




Consortium Chef de File, Arrangeurs



# DOCUMENT D'INFORMATION

## EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE « BDEAC

# 5,45%<sup>NET</sup>

## 2020-2027 »



Montant de l'émission : **100 000 000 000 FCFA**

Prix Nominal d'une obligation : **10 000 FCFA**

Maturité : **7 ans**

Taux d'intérêt annuel : **5,45% NET** d'Impôts et Taxes

Nombre de titres émis : **10 000 000** d'obligations

Minimum de souscription : **15 Titres**

Période indicative des souscriptions :

**21 au 29 Décembre 2020**



### VISA DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DU MARCHÉ FINANCIER DE L'AFRIQUE CENTRALE

La présente opération a été visée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) sous le numéro APE-05/20 conformément aux dispositions régissant l'appel public à l'épargne sur le Marché Financier Régional, notamment les articles 90 et suivants de l'Acte Uniforme sur le Droit des Sociétés Commerciales et du GIE, 12, alinéa (iv) du Règlement n°06/03 du 12 novembre 2003 portant Organisation, Fonctionnement et Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale, 25 et suivants du Règlement Général de la COSUMAF, 1 alinéa (1) de l'Instruction n°2006-01 du 3 mars 2006 relative au document d'information exigé dans le cadre d'un appel public à l'épargne. Le visa de la Commission ne porte pas sur l'opportunité de l'opération envisagée, mais atteste simplement que la COSUMAF a vérifié la pertinence et la cohérence de l'information publiée.



BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DES ÉTATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

# I. Sommaire

<b>I. SOMMAIRE</b>	<b>02</b>
<b>II. CONDITIONS DE DIFFUSION DU PRESENT DOCUMENT D'INFORMATION</b>	<b>03</b>
<b>III. SIGLES ET ABBREVIATIONS</b>	<b>05</b>
<b>IV. AVERTISSEMENT ET RESTRICTION</b>	<b>07</b>
<b>V. PREAMBULE</b>	<b>09</b>
<b>VI. ATTESTATIONS DES RESPONSABLES DU DOCUMENT D'INFORMATION</b>	<b>11</b>
A- ATTESTATION DE L'EMETTEUR BDEAC	<b>12</b>
B- ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	<b>13</b>
C- ATTESTATION DU CONSEIL JURIDIQUE	<b>16</b>
D- ATTESTATION DU CONSORTIUM CHEF DE FILE	<b>17</b>
<b>VII. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION</b>	<b>18</b>
A- CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'OPERATION	<b>19</b>
B- DESTINATION DES FONDS SOLLICITES	<b>20</b>
C- CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION	<b>22</b>
D- SECURISATION DU REMBOURSEMENT DE L'EMPRUNT	<b>23</b>
E- TABLEAU D'AMORTISSEMENT INDICATIF DE L'EMPRUNT	<b>25</b>
F- SYNDICAT DE PLACEMENTS (AGENTS PLACEURS)	<b>25</b>
G- MODALITES DE SOUSCRIPTION	<b>26</b>
H- REGLES D'ALLOCATION DES TITRES	<b>26</b>
I- REGLEMENT / LIVRAISON DES TITRES	<b>26</b>
J- REGIME FISCAL	<b>26</b>
K- PERIODE DES SOUSCRIPTIONS INDICATIVE	<b>26</b>
L- CENTRALISATION DES SOUSCRIPTIONS	<b>26</b>
M- COTATION EN BOURSE	<b>27</b>
N- SERVICE FINANCIER DE L'EMPRUNT	<b>27</b>
O- FACTEURS DE RISQUES LIES A L'EMPRUNT	<b>27</b>
P- JURIDICTIONS COMPETENTES EN CAS DE LITIGES	<b>27</b>
<b>VIII. ORGANISATION DE L'EMETTEUR BDEAC</b>	<b>28</b>
A- RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL / PRESENTATION DE LA BDEAC	<b>29</b>
B- STRUCTURE DU CAPITAL SOCIAL DE LA BDEAC	<b>30</b>
C- GOUVERNANCE DE LA BDEAC	<b>30</b>
D- ORGANES DE DIRECTION / ORGANIGRAMME DE LA BDEAC	<b>32</b>
E- ORGANES DE CONTROLE DE LA BDEAC	<b>34</b>
<b>IX. ACTIVITES DE L'EMETTEUR</b>	<b>35</b>
A- ACTIVITES / SECTEUR D'ACTIVITES	<b>38</b>
B- SITUATION FINANCIERE DE LA BDEAC	<b>43</b>
C- RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES ESSENTIELS DE LA BDEAC	<b>45</b>
<b>X. SITUATION PROVISoire ET PERSPECTIVES FINANCIERES</b>	<b>46</b>
A- SITUATION PROVISoire	<b>47</b>
B- PERSPECTIVES 2021 - 2026	<b>47</b>
<b>XI. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES</b>	<b>53</b>
<b>XII. ANNEXES TRANSMISES AU REGULATEUR EN MEME TEMPS QUE LE PRESENT DOCUMENT D'INFORMATION</b>	<b>54</b>
■ RAPPORT ANNUEL 2017, 2018 et 2019 DE L'EMETTEUR	
■ COMPTES CERTIFIES PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICES 2017 - 2018 - 2019	
■ ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	
■ OPINION DU CONSEIL JURIDIQUE	
■ ATTESTATION DU CONSORTIUM CHEF DE FILE	
■ EXTRAIT DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA BDEAC AUTORISANT L'OPERATION	
■ CONTRAT DE MANDAT	
■ CONVENTION DE PRISE FERME	
■ COPIES DES LETTRES DE PRISE FERME	
■ CONVENTION DE SYNDICAT DE PLACEMENT	
■ MODELES DE SUPPORTS DE COMMUNICATION :	
● DÉPLIANT	
● BULLETIN DE SOUSCRIPTION	
● AFFICHETTES	
■ LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES	



# *Conditions de diffusion du présent document d'information*

**C** Conformément aux dispositions du Règlement Général de la COSUMAF (article 53), le présent Document d'Information fera l'objet d'une diffusion dans le public sous les formes suivantes :

- Mis à la disposition gratuite pour consultation au siège de l'émetteur BDEAC :
  - Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, BP : 1177 Brazzaville-Congo
  - Site web : [www.bdeac.org](http://www.bdeac.org)
- Mis à la disposition gratuite auprès du Consortium Chef de file et des Agents Placeurs (voir liste complète des agents placeurs en page 18)

- Mis en ligne sur le site des Agents placeurs :  
[ [www.societegenerale.cm](http://www.societegenerale.cm);  
[www.afrilandfirstbank.com](http://www.afrilandfirstbank.com);  
[www.bicec.com](http://www.bicec.com); et sur les sites des autres membres du syndicat de placement]
- Mis en ligne sur le site de la BVMAC : [www.bvm-ac.org](http://www.bvm-ac.org)
- Mis à la disposition gratuite des Documents au siège de la BVMAC : Immeuble SOCAR, BP : 442 Douala - Cameroun
- Envoi sans frais d'une copie du Document d'Information à tout intéressé qui en fera la demande.



# *Sigles et Abréviations*

**APE** : Appel Public à l'Épargne

**BAD** : Banque Africaine de Développement

**BCEAO** : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

**BDEAC** : Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale

**BEAC** : Banque des Etats de l'Afrique Centrale

**BOAD** : Banque Ouest Africaine de Développement

**BVMAC** : Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale

**CAA** : Caisse Autonome d'Amortissement (Dépositaire central du marché financier camerounais)

**CA** : Conseil d'Administration

**CEMAC** : Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale

**COSUMAF** : Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale

**F.CFA** : Franc des communautés financières africaines

**FMI** : Fonds Monétaire International

**GIE** : Groupement d'Intérêt Economique

**SG** : Société Générale

**Notionnel** : la valeur notionnelle est le nominal ou la valeur faciale utilisée pour calculer les paiements effectués sur un instrument financier

**OHADA** : Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires

**PNB** : Produit Net Bancaire

**SDB** : Société de Bourse

**PV** : Procès-Verbal

**RBE** : Résultat Brut d'Exploitation

**MFCFA** : Millions de Franc CFA

**RN** : Résultat Net



# IV

## *Avertissement et Restriction*

## AVERTISSEMENT

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en instrument financier comporte des risques et que la valeur des titres est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence des facteurs internes ou externes à l'Émetteur.

Conformément aux dispositions régissant l'Appel Public à l'Épargne sur le Marché Financier Régional de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale, l'opération d'Emprunt Obligataire de la Banque de Développement de l'Afrique Centrale (BDEAC) a fait l'objet d'une demande de visa auprès de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF). Cette opération a obtenu le Visa de la COSUMAF N°APE-05/20.

L'octroi d'un numéro de visa par la COSUMAF n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des éléments comptables et financiers présentés, ni garantie ou certification de l'information diffusée. Le document d'information donnant lieu à visa est établi sous la seule responsabilité de l'Émetteur et le visa n'est attribué qu'après vérification que le document d'information est complet et compréhensible, et que les informations qu'il contient sont pertinentes et cohérentes dans la perspective de l'opération proposée aux souscripteurs.

## RESTRICTION

Le présent document d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription ou l'acquisition d'obligations objet du présent Document d'Information.

Les personnes en possession du présent Document d'Information sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière d'Appel Public à l'Épargne.

Chaque établissement Agent Placeur n'offrira les titres, objets du présent Document d'Information, à la vente, qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tous les pays où il fera une telle offre.

Ni la COSUMAF, ni l'Émetteur, n'encourent de responsabilité du fait du non-respect de ces lois et règlements par les Agents Placeurs. Dans le présent Document d'Information, à moins qu'il n'en soit spécifié autrement ou que le contexte ne s'y prête pas, toute référence à 'FCFA' ou 'XAF' vise le Franc de la Coopération Financière en Afrique Centrale.





# V

## *Préambule*

Conformément aux dispositions du Règlement Général de la COSUMAF, précisément en son Titre II « Appel Public à l'Épargne et Information Financière » et des articles 86 et suivants et 823 à 827-12 de l'acte uniforme OHADA sur le droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, le présent Document d'Information comporte des informations sur l'organisation de l'Emetteur BDEAC, sa situation financière, ses activités, ses perspectives à moyen terme, les caractéristiques de l'emprunt obligataire envisagé ainsi que le but, la destination des fonds qui seront collectés et les modalités de remboursement des titres offerts au public dans le cadre de l'opération envisagée.

Ce Document d'Information a été préparé avec le concours de l'Emetteur BDEAC conformément aux modalités de l'Instruction COSUMAF n°2006-01 du 3 mars 2006 relative au Document d'Information exigé dans le cadre d'un Appel Public à l'Épargne. Son contenu a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, auprès des sources suivantes :

- La Présidence de la BDEAC,
- Le site Internet de la BDEAC,
- Divers médias privés et notamment la presse en ligne ainsi que des revues économiques et financières.

Conformément aux textes en vigueur, le présent Document doit être remis ou adressé sans frais à tout investisseur ou son représentant dont la souscription (ou l'achat) est sollicitée, ou qui en fait la demande.

Le présent Document d'information, une fois visé par la COSUMAF, doit être :

- Largement diffusé dans tous les Etats membres de la zone CEMAC ;
- Tenu à la disposition du public dans les locaux des Agents Placeurs ;
- Tenu à la disposition du public au siège social de la BVMAC ;
- Tenu à la disposition du public dans les locaux du siège et l'émetteur.



# VI

## *Attestations des Responsables du Document d'Information*

## A - ATTESTATION DE L'ÉMETTEUR BDEAC



Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale

### ATTESTATION DE L'EMETTEUR

**Objet** : Emprunt Obligataire par appel Public à l'Épargne de la BDEAC 2020- 2027

L'assemblée Générale de la BDEAC représentée par Monsieur **Henri-Marie DONDRA** son Président, atteste que, à sa connaissance, les données du présent Document d'Information sont conformes à la réalité.

Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts.

Elles ne comprennent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

**Pour l'Assemblée Générale**  
**Monsieur Henri-Marie DONDRA,**  
Ministre des Finances et du Budget de la République Centrafricaine.



Son Président



Boulevard Derek SASSOU NGUESSO, BP1177, Tel: (242)22 201 18 80 - (242) 06 402 96 70 71 73 - +27359249041160  
Fax: (242) 22 201 18 80 - (44) 207806161 E-mail: bdeac@bdeac.org - Web: www.bdeac.org (République du Congo)

## B - ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



### **BANQUE DE DEVELOPPEMENT DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE (BDEAC)**

**Attestation des commissaires aux comptes sur le Document  
d'information portant sur l'emprunt obligataire par appel public à  
l'épargne « BDEAC 5,45% net – 2020-2027 »**

Cette attestation comprend 3 pages (y compris la page de garde).



## BANQUE DE DEVELOPPEMENT DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE (BDEAC)

### Attestation des commissaires aux comptes sur le Document d'information portant sur l'emprunt obligataire par appel public à l'épargne « BDEAC 5,45% net – 2020-2027 »

Au Président,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la BDEAC, nous vous informons que nous avons mis en œuvre, sur le document d'information (le « Document ») établi à l'occasion de l'émission de l'emprunt obligataire par appel public à l'épargne « BDEAC 5,45% net – 2020-2027 » (l'« Emprunt obligataire »), les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle relative à cette mission.

Le Document a été établi sous votre responsabilité, en application des dispositions prévues par le règlement général de la COSUMAF et de l'instruction de cette institution relative au document d'information exigé dans le cadre d'un appel public à l'épargne.

#### *Informations historiques des exercices clos les 31 décembre 2017, 2018 et 2019*

Pour ce qui est des informations historiques présentées dans le Document, nos diligences ont consisté :

- à vérifier la concordance des informations portant sur la situation financière et les comptes des exercices clos les 31 décembre 2017, 2018 et 2019, préparés selon les règles et méthodes comptables édictées par le plan comptable propre de la BDEAC, et ayant fait l'objet de rapports des commissaires aux comptes établis respectivement les 29 juin 2018, 10 mai 2019, 14 août 2020, qui sont joints au chapitre XII – *Annexes transmises au régulateur* du Document, avec les informations financières historiques,
- et à procéder à la lecture d'ensemble du Document afin de relever, parmi les autres informations, celles qui nous apparaîtraient manifestement incohérentes sur la base de notre connaissance générale de la BDEAC acquise dans le cadre de notre mission.

#### *Données au 31 août 2020*

Pour ce qui est des réalisations au 31 août 2020, issues des comptes intermédiaires à cette même date, présentées dans le tableau 19 de la section A.1. – *Situation des engagements* du chapitre X – *Situation provisoire et perspectives financières* du Document, nos diligences ont consisté à vérifier leur concordance avec la comptabilité et les données sous-tendant la comptabilité issues du progiciel de production de la BDEAC.

Les comptes intermédiaires au 31 août 2020 n'ont fait l'objet de notre part ni d'un audit, ni d'un examen limité.

#### *Données prévisionnelles*

Pour ce qui est des données prévisionnelles présentées dans les sections A2 – *Estimations financières au 31 décembre 2020* et B – *Perspectives financières* du chapitre X – *Situation provisoire et perspectives financières* du Document, les prévisions et les hypothèses significatives qui les sous-tendent ont été établies sous la responsabilité du Président de la BDEAC.

Nos diligences sur ces données prévisionnelles ont :

- comporté une appréciation des procédures mises en œuvre par le Président de la BDEAC pour l'établissement de ces prévisions,
- et consisté à apprécier si les hypothèses retenues et décrites dans le Document constituent une base acceptable à l'établissement de ces données et à vérifier leur traduction chiffrée.

BDEAC – Attestation des commissaires aux comptes  
sur le document d'information portant  
sur l'emprunt obligataire par appel public à l'épargne

Ces projections nécessiteront pour leur réalisation, tel que présenté dans le tableau 25 de la section B.7. – *Plan de Trésorerie prévisionnelle* du chapitre X – *Situation provisoire et perspectives financières* du Document, des levées de fonds successives pour un montant de 826 milliards de Francs CFA sur la période 2020-2026, en complément de la mobilisation par emprunts obligataires par appel public à l'épargne d'une somme maximale de 300 milliards de Francs CFA sur la période 2020-2022 autorisée par l'assemblée générale lors de sa session du 30 novembre 2020.

### Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur les informations relatives aux données historiques des exercices clos les 31 décembre 2017, 2018 et 2019, aux données au 31 août 2020, ainsi qu'aux données prévisionnelles.

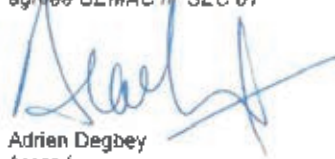
En ce qui concerne les données prévisionnelles, nous rappelons que, s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, particulièrement dans le contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19, les réalisations différeront parfois de manière significative des prévisions présentées et que nous n'exprimons aucune conclusion sur la possibilité de réalisation de ces prévisions.

Cette attestation vous est adressée en application du règlement général de la COSUMAF et de l'instruction de cette institution relative au document d'information exigé dans le cadre d'un appel public à l'épargne. Elle est établie aux seules fins de l'émission de l'Emprunt obligataire.

Fait à Libreville et à Pointe-Noire, le 17 décembre 2020

Les commissaires aux comptes

**Delta Grant Thornton**  
Membre de *Grant Thornton International Ltd*  
Société d'expertise comptable  
agrée CEMAC n° SEC 61

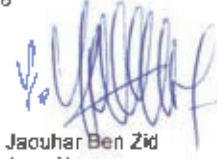


**Adrien Degbey**  
Associé  
Expert-comptable  
agrée CEMAC n° EC 312

**Deloitte Touche Tohmatsu**  
Membre de *Deloitte Touche Tohmatsu Ltd*  
Société d'expertise comptable  
agrée CEMAC n° SEC 36



**Yves Parfait Nguema**  
Associé  
Expert-comptable  
agrée CEMAC n° EC408



**Jacouhar Ben Zid**  
Associé  
Expert-comptable

## C - OPINION DU CONSEIL JURIDIQUE

### BRUDEY, ONDZIEL GNELENGA, LOCKO CABINET D'AVOCATS

----- \*\*\* -----

Joseph BRUDEY  
Julienne ONDZIEL GNELENGA  
*Ancien Bâtonnier*  
Christian Eric LOCKO  
*Bâtonnier du Barreau de Brazzaville*  
*Avocats à la Cour*

Sosthène Adam ONDZE  
*Avocat à la Cour*

Christelle Prudence OFFINOBI  
*Avocate à la Cour*

46, Avenue William Guynet - Centre-ville Galerie Marchande de l'ARC - 1<sup>er</sup> étage B.P. 2041  
Brazzaville - République du CONGO - Tél: (242) 05-378-33-11 - E.mail: brudeyondziellocko\_avocats@yahoo.fr

Brazzaville, le 04 Décembre 2020

N/Réf : B.2503/11/CL/LG  
-----

### ATTESTATION DU CONSEIL JURIDIQUE

**Objet** : Emprunt Obligataire par Appel Public à l'Épargne de la BDEAC 2020-2027

L'opération, objet du présent Document d'information, est conforme aux dispositions statutaires de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), réglementaires de la commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF), et de l'Acte Uniforme OHADA relatif au Droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique.



**Christian Eric LOCKO**  
Avocat associé  
Bâtonnier du Barreau de Brazzaville

NIU: A2007110001451146  
BCH n° 24201 10100001657-75 / BCI n° 01100 24001060950-07 / BGF Bank n° 30006 03110 31001091011-88 / LCB n° 30012 0010101106001101-05  
Régime d'imposition : Réel Normal - Résidence Fiscale : Unité des Moyennes Entreprises de Brazzaville  
*« Tout chèque doit être libellé au nom du cabinet »*



## D - ATTESTATION DU CONSORTIUM CHEF DE FILE



### ATTESTATION DU CONSORTIUM CHEF DE FILE DE L'OPERATION

Objet : Emprunt Obligataire par Appel Public à l'Épargne de la BDEAC 2020 - 2027

Le présent Document d'Information a été préparé par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'il contient.



  
**Pierre KAMMOGNE**

Directeur Général

Afriland Bourse & Investissement



  
**Louis BANGANTOLO**

Directeur Général

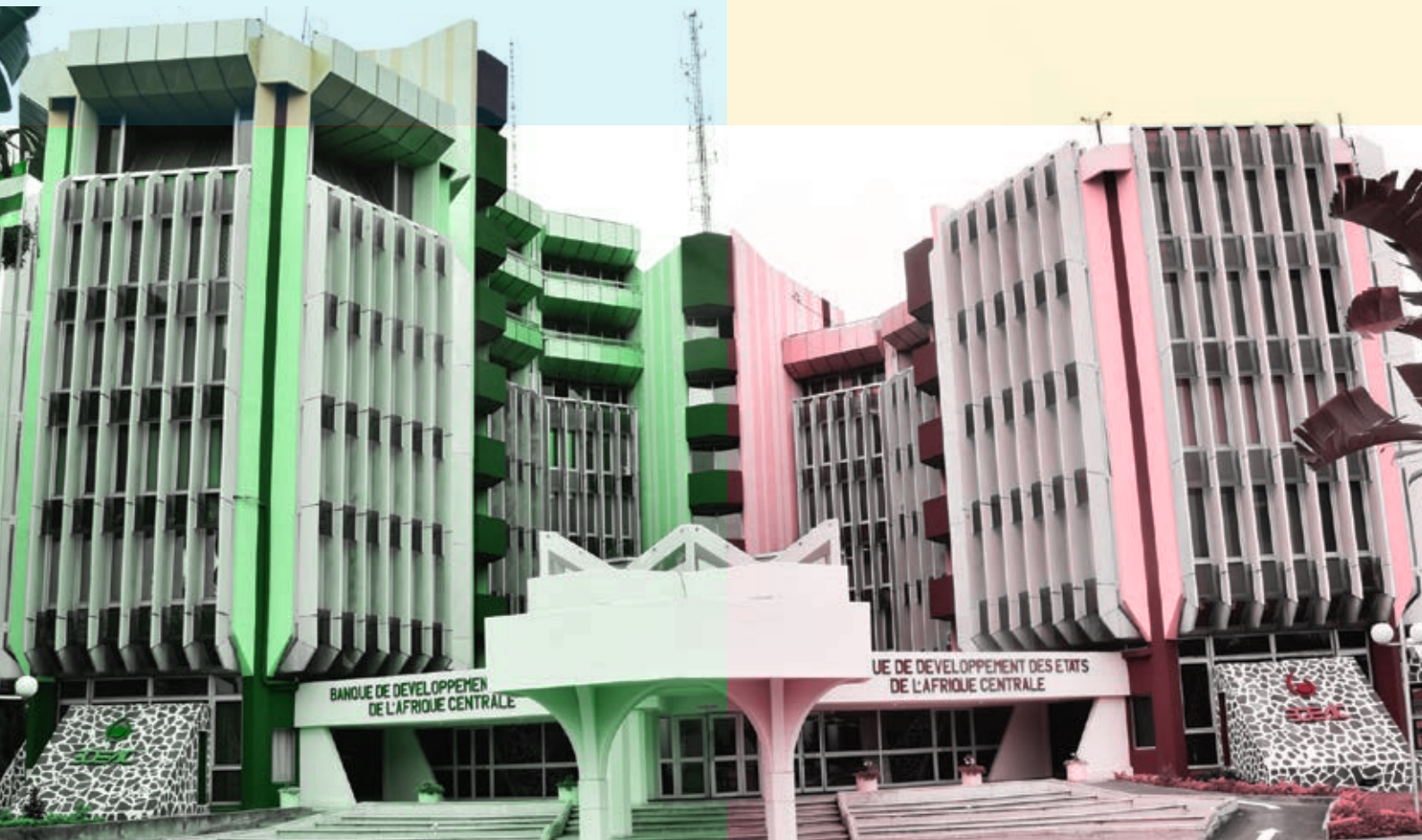
SG Canital CEMAC

  
**Michèle ATANGANA BIKIE**  
Directeur Général  
UPLINE SECURITIES  
CENTRAL AFRICA

**Michèle ATANGANA BIKIE**

Directeur Général

UPLINE Securities Central Africa



# VII

## *Renseignements Relatifs à l'Opération*

## A - CONTEXTE ET OBJECTIF DE L'OPÉRATION

### A1. Contexte de l'Opération

La politique de mobilisation des ressources financières de la BDEAC prévoit la levée des capitaux sur le marché financier en complément des fonds propres et des lignes de crédits extérieures pour le financement de ses opérations. A travers la mobilisation de l'épargne longue sous régionale, la Banque vise des objectifs fondamentaux suivants :

- élargir la base des investisseurs afin d'accroître de façon substantielle les moyens de financement disponibles en monnaie locale tout en préservant l'Institution des inconvénients liés à la gestion des lignes de crédit libellées en devises ;
- orienter les ressources de la zone, les plus adaptées, vers la couverture des besoins financiers du système productif, créateur d'emplois et de richesses dans la Sous-région ;
- concilier les populations de la CEMAC avec l'économie en leur procurant la possibilité de financer, indirectement par elles-mêmes, leur économie tout en diversifiant leur portefeuille de placement et ainsi accroître leur revenu.

En vue d'assurer la couverture d'une partie de ses engagements pris dans le cadre de son Plan Stratégique 2017-2022, la Banque se propose d'organiser un programme d'emprunt par émission des titres sur le Marché Financier Régional de l'Afrique Centrale pour un montant global de 300 000 000 000 (trois cent milliards) de FCFA sur trois ans, soit 100 milliards de FCFA par année à compter de 2020.

C'est dans ce contexte que l'Assemblée Générale de la Banque qui s'est réunie en session extraordinaire le lundi 30 novembre 2020, sous la présidence de **son excellence Henri-Marie DONDRA**, Ministre des Finances et du Budget de la République Centrafricaine, a examiné l'unique point à son ordre du jour, à savoir : l'approbation du programme d'émissions obligataires par Appel Public à l'Épargne de la BDEAC pour un montant de 300 milliards de FCFA, sur la période 2020-2022. Au terme des travaux, les Actionnaires ont donné mandat à la BDEAC de procéder au lancement de ladite opération en votant la résolution n°214/AGE/61/20 dont le contenu exhaustif est décliné dans le document en annexe.

Il est à rappeler que la session extraordinaire de l'Assemblée s'est tenue à la suite du Conseil d'Administration réuni en sa séance ordinaire le 27 novembre 2020 et qui, après avoir procédé à une analyse en profondeur de ce dossier et en avoir été rassuré des opportunités que représente le recours aux émissions obligataires pour la Banque, a décidé de le soumettre aux actionnaires avec avis favorable, pour approbation conformément aux dispositions statutaires en vigueur. L'initiative de cette opération s'inscrit en droite ligne de l'objectif prioritaire n° 2 du Plan Stratégique 2017-2022 qui encourage la Banque à sécuriser et diversifier ses sources de financements.

## A2. Objectif de l'Opération

Ainsi, les fonds mobilisés serviront à financer les projets des secteurs privé et public avec des ressources adaptées en termes de maturité, de différé et de taux.

En outre, les fonds levés permettront aussi de financer la mise en œuvre des projets intégrateurs prioritaires du Programme Economique Régional de la CEMAC, en monnaie locale. En effet, les titres de la BDEAC étant exonérés d'impôts et de taxes dans l'ensemble des pays de la CEMAC conformément à ses statuts, les investisseurs qui achèteront ses titres bénéficieront d'une garantie de rentabilité, de sécurité et de liquidité, fondée sur les performances de l'Institution et son actionnariat diversifié.

Enfin, il y a lieu de relever qu'à travers les émissions qu'elle fera sur le marché financier communautaire, la BDEAC ambitionne de participer à la rentabilité de l'épargne des ménages, tout en se positionnant comme un émetteur de référence sur le marché financier régional.

En effet, le Plan Stratégique 2017-2022 de la BDEAC se décline en plusieurs stratégies opérationnelles à savoir :

- Financer la diversification économique via des projets majoritairement cohérents avec les Plans Nationaux de Développement (PND) et les principaux axes stratégiques des Etats notamment le secteur agricole, la pêche, la pisciculture, l'agroalimentaire, l'élevage, etc. ;
- Financer une majorité de projets et programmes transfrontaliers et intégrateurs, particulièrement ceux du Programme Economique régional (PER) ;
- Préserver la diversification du portefeuille de la Banque en visant une répartition des engagements dans le secteur public non marchand (20%), le secteur public marchand (40%) et le secteur privé (40%) ;

- Contribuer significativement à l'amélioration du financement des PME-PMI, notamment par l'élargissement de la palette des outils d'intervention de la Banque ;

- Promouvoir la finance verte et inscrire tous les financements des projets de la Banque dans une logique de Développement durable (préservation de l'environnement physique et humain, des réserves naturelles, etc...).

Fort de l'expérience avérée de ses membres, le Consortium de sociétés de bourse (Afriland Bourse & Investissement, UPLINE Securities, Société Générale Capital Securities) dûment agréées par la COSUMAF a reçu le mandat de la BDEAC en date du 02 décembre 2020, pour la structuration et le placement de l'emprunt obligataire par appel public à l'épargne « **BDEAC 5,45% NET 2020-2027** », objet du présent Document d'Information.

## B - DESTINATION DES FONDS COLLECTÉS

Les fonds collectés dans le cadre de l'émission obligataire objet du présent Document d'Information visent à doter la BDEAC de ressources adéquates pour lui permettre de poursuivre son développement et l'expansion de ses activités à travers le financement des projets déjà approuvés et encours de décaissement inscrits d'une part, et les nouveaux projets identifiés ou en cours d'instruction à la BDEAC, en cohérence avec le Plan Stratégique 2017-2022.

# EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE 2020

## LISTE DES PROJETS

Les tableaux ci-dessous présentent la liste des projets arrivés à maturation et susceptibles d'être imputés sur les ressources de l'opération d'Appel Public à l'Épargne objet du présent Document d'Information.

N°	Intitulé du projet	Secteurs	Montants (MFCFA)
<b>A</b>	<b>PROJETS DU SECTEUR PRIVE</b>		<b>162 917</b>
1	Projet de construction du complexe scolaire Du Vaal	Education	2 500
2	Projet de construction d'un hotel 4 étoiles à Douala	Services & Tourisme	4 570
3	Projet de construction de l'hôtel Radisson Blu à Douala	Services & Tourisme	9 000
4	Projet de mise en place d'une unité industrielle intégrée de production de lait et de biogaz à Ngaoussai	Agro-Industrie	5 000
5	Projet de construction de l'hôtel Panafrican Plaza à Douala	Services & Tourisme	1 750
6	Projet d'extension de la capacité de production et de stockage de la station de broyage de ciment à Douala	Industrie	3 500
7	Projet de Création et développement d'un complexe agroindustriel de palmiers à huile	Agro-Industrie	4 500
8	Projet de construction d'une usine de fabrication, d'emballage et de conditionnements de produits pharmaceutiques	Industrie	6 000
9	Plan de développement de la Société Global Développement SARL	Industrie	5 000
10	Projet d'extension des activités industrielles du Groupe Supermarket dans la zone portuaire de Pointe-Noire	Industrie	3 000
11	Projet de construction d'une usine de farine panifiable	Industrie	3 500
12	Projet de construction d'une cimenterie à Akoga	Industrie	65 000
13	Projet de construction d'un complexe scolaire Madre Josefina	Education	2 000
14	Projet de création d'un complexe agropastoral à Bata	Agro-pastoral	2 500
15	Ligne de crédit en faveur de BONAFIDE Microbank SA	Finances	1 500
16	Projet de construction d'un complexe commercial et hôtelier à Moanda	Services & Tourisme	1 000
17	Mise en place d'une ligne de crédit en faveur de la Banque Postale du Congo	Finances	10 000
18	Projet de mise en place d'une unité industrielle de production d'aliments thérapeutiques prêts à l'emploi	Agro-Industrie	1 500
19	Projet de mise en place d'une exploitation agricole cacaoyère et multicultures dans le Département de la Sangha au Congo	Agro-Industrie	1 997
20	Mise en place d'une ligne de crédit en faveur d'ORABANK Gabon	Finances	20 000
21	Projet de construction du centre commercial SARA SHOP à Malabo	Services & Tourisme	1 500
22	Projet de construction d'une usine de fabrication de papiers à Bata	Industrie	1 700
23	Projet d'implantation d'une unité de transformation de fruits tropicaux à Mongomo	Agro-Industrie	1 900
24	Projet de construction des metro-grids à Mongo et Ati	Energie	4 000
<b>B</b>	<b>PROJETS DU SECTEUR PUBLIC MARCHAND</b>		<b>283 000</b>
1	Projet de réhabilitation du Centre Hospitalier Universitaire de Brazzaville (CHU-B)	Santé	12 000
2	Projet de construction d'une ferme aquacole (usine de thon)	Agro-Industrie	9 000
3	Projet de construction du nouveau terminal à passagers à l'aéroport de Bata	Transport	80 000
4	Projet de construction de la centrale hydroélectrique de Sendje	Energie	80 000
5	Projet de construction d'un complexe industriel d'exploitation des ruminants à Djarmaya	Agro-Industrie	20 000
6	Projet de construction du complexe laitier de Mandalla	Agro-Industrie	20 000
7	Programme d'investissement de la COTONTCHAD SN	Agro-Industrie	30 000
8	Projet de mise aux normes OACI de 3 aéroports du Tchad	Transport	25 000
9	Projet de construction d'un complexe industriel d'exploitation des ruminants à Djarmaya (prêt complémentaire)	Agro-Industrie	7 000
<b>C</b>	<b>PROJETS DU SECTEUR PUBLIC NON MARCHAND</b>		<b>265 800</b>
1	Projet d'aménagement hydroélectrique de LOM PANGAR	Energie	20 000
2	Projet d'aménagement et de bitumage de la route KUMBA-MAMFE	Transport	25 000
3	Projet d'aménagement de la route Batchenga-Ntui	Transport	40 000
4	Projet d'aménagement de la route Mintom-Frontière du Congo	Transport	20 000
5	Plan complet de réinstallation des personnes affectées par le projet d'aménagement des bassins versants de Gué-Gué, Lowé-IAI et Terre-Nouvelle	Eau & Assainissement	40 000
6	Projet d'aménagement et de bitumage de la route NGOURI-BOL (Route Transsaharienne)	Transport	25 000
7	Projet d'aménagement de la route Kyabe-Singako	Transport	20 000
8	Projet d'aménagement de la route Kelo-Pala	Transport	25 000
9	Plan complet de réinstallation des personnes affectées par le projet d'aménagement des bassins versants de Gué-Gué, Lowé-IAI et Terre-Nouvelle - Financement complémentaire	Eau & Assainissement	20 000
10	Projet de mise en valeur des ressources en eaux souterraines des provinces Ennedi Est & Ouest	Eau & Assainissement	14 000
11	Projet d'exécution des travaux de réhabilitation et de bitumage de la RN2	Transport	16 800
<b>D</b>	<b>PROJETS INTEGRATEURS PRIORITAIRES DU PER CEMAC</b>		<b>308 694</b>
1	Projet de construction d'un pont sur le fleuve Ntem et de facilitation du transport et de la sécurité routière sur la route transnationale Kribi-Campo-Bata, sur le corridor Yaoundé-Bata	Transport	8 915
2	Projet de construction de la voie express Lojapé-Campo	Transport	6 166
3	Projet de construction des tronçons manquants de la route Ndendé-Doussala-Dolisie du corridor Libreville-Brazzaville	Transport	40 134
4	Projet de construction de la route Kogo-Akurenam du corridor Bata-Libreville	Transport	131 200
5	Projet d'aménagement du corridor Brazzaville-Ouessou-Bangui-Njamena	Transport	116 768
6	Projet d'interconnexion du réseau de fibre optique entre le Cameroun et les autres pays de la CEMAC	Télécommunications	5 510
<b>50</b>	<b>TOTAL</b>		<b>1 020 411</b>

## C - CARACTÉRISTIQUES DE L'OPÉRATION

<b>Dénomination</b>	BDEAC 5,45% NET 2020-2027
<b>Emetteur</b>	Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC)
<b>Nature de l'opération</b>	Emprunt obligataire par appel public à l'épargne
<b>Objet de l'opération</b>	Financement partiel du Plan Stratégique 2017 -2022
<b>Montant de l'émission</b>	100 000 000 000 (cent milliards) FCFA
<b>Valeur nominale</b>	10 000 (Dix mille) FCFA
<b>Prix d'émission</b>	Au pair
<b>Nombres de titres</b>	10 000 000 (dix millions)
<b>Minimum de souscription</b>	15 (quinze) obligations correspondant à 150 000 FCFA
<b>Forme des titres</b>	Les titres seront dématérialisés inscrits en compte auprès du Dépositaire Central Unique la BEAC et tenus dans les livres des teneurs des comptes agréés par la COSUMAF
<b>Durée de l'emprunt</b>	7 (sept) ans
<b>Période de souscription</b>	du 21 au 29 décembre 2020
<b>Date de jouissance</b>	Date de clôture effective de l'opération correspondant à la date de règlement /livraison des titres émis. Cette date sera communiquée à tous les souscripteurs de l'emprunt
<b>Taux d'intérêt</b>	5,45% net d'impôts et taxes par an
<b>Personnes éligibles</b>	Toute personne physique ou morale résidente ou non de la CEMAC
<b>Fiscalité</b>	L'intérêt est net de tout impôt et taxe (Cf. article 9 des statuts de la BDEAC) pour les résidents fiscaux CEMAC.
<b>Modalités de remboursement du capital et de paiement des coupons</b>	Les intérêts seront payés annuellement à partir de la première date anniversaire de la date de jouissance de l'emprunt. Le capital sera amorti linéairement tous les ans après deux années de différés
<b>Clause de rachat</b>	La BDEAC se réserve le droit de racheter ses titres à compter de la fin de la période de différé selon les conditions du marché. Ces rachats seront sans conséquence pour un souscripteur qui désirerait conserver ses titres jusqu'à l'échéance normale, et n'auront aucune incidence sur le calendrier d'amortissement initial. Les obligations ainsi rachetées seront annulées
<b>Mécanisme de paiement</b>	Le paiement des coupons et le remboursement du capital seront soumis au mécanisme de la BEAC (Dépositaire Central Unique / Banque de Règlement). Sachant que le compte séquestre du présent emprunt y est logé dans les livres de cette dernière
<b>Mécanisme de sûreté / Garantie autonome</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouverture d'un Cash collatéral dans les livres de la BEAC à Brazzaville</li> <li>• 90% du Capital autorisé, ("Capital sujet à appel") sert de garantie solidaire des actionnaires pour les emprunts contractés par la Banque. La responsabilité encourue par les actionnaires pour les opérations de la Banque est limitée au capital sujet à appel. Conformément aux Statuts de la BDEAC, le capital autorisé actuel est de 1 200 Milliards FCFA.</li> </ul>
<b>Gouvernance du mécanisme de sûreté</b>	L'émetteur donne procuration aux souscripteurs du présent emprunt pour consulter le compte séquestre ouvert à la BEAC.
<b>Pondération COBAC et Refinancement à la BEAC</b>	La BDEAC bénéficie d'une pondération de risque de 20% dans les ratios de risques des banques de la CEMAC, les titres « <b>BDEAC 5,45% NET 2020-2027</b> » peuvent être admis en refinancement auprès de la BEAC après accord de cette dernière.
<b>Cotation en bourse</b>	Les titres émis à l'issue de cette opération d'emprunt obligataire par appel public à l'épargne seront inscrites à la côte de la BVMAC dans un délai de 01 (un) mois suivant la fin de la période de souscription.

## D - SÉCURISATION DU REMBOURSEMENT DE L'EMPRUNT

■ Les emprunts obligataires des entités souveraines sont généralement sécurisés sur le marché financier de l'Afrique Centrale, par l'ouverture d'un compte séquestre dans les livres de la BEAC. L'approvisionnement dudit compte se fait alors par des prélèvements d'office opérés contractuellement par la BEAC, sur un compte courant de l'Emetteur ayant un compte ouvert dans les livres de la BEAC ; ce qui est de nature à garantir une provision suffisante et disponible dans un délai raisonnable, préalablement à chaque échéance. L'opération de la BDEAC sera sécurisée par un mécanisme identique.

La situation financière solide et stable dont jouit la BDEAC depuis quelques années, est également un gage de sécurisation du remboursement de l'emprunt. Les agrégats financiers ci-après extériorisent cette situation financière solide de la BDEAC sur les trois dernières années :

**Plus de 95% de crédits sains en moyenne annuelle sur les trois dernières années...**

Tableau 2 : Evolution de la qualité du Portefeuille de la Banque

TYPE DE PRETS (en FCFA)	EXERCICE 2019		EXERCICE 2018		EXERCICE 2017	
	MONTANTS	%	MONTANTS	%	MONTANTS	%
PRETS PERFORMANTS	379 804 370 413	96,49%	348 098 259 078	96,64%	307 201 118 894	94,36%
PRETS DOUTEUX	9 579 335 259	2,43%	11 356 084 356	3,15%	15 932 927 895	4,89%
PRETS CONTENTIEUX	4 243 279 248	1,08%	729 614 153	0,20%	2 420 459 437	0,74%
<b>TOTAL</b>	<b>393 626 984 920</b>	<b>100%</b>	<b>360 183 957 587</b>	<b>100%</b>	<b>325 554 506 226</b>	<b>100%</b>

La part des prêts performants sur l'encours global est passée de 94,36% en 2017 à 96,51% en 2019, ce qui traduit une amélioration significative du portefeuille. Cette performance est principalement due aux efforts de mobilisation de ressources qui ont permis de tenir un bon niveau des décaissements en 2019 et au renforcement des actions de recouvrement des créances douteuses.

**Des soldes intermédiaires de Gestion et des Ratios de pilotage de l'activité bien orientés**

**Tableau 3 : Evolution des Agrégats de Gestion entre 2017 et 2019**

AGREGATS DE GESTION	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	Variation 2018-2019	Variation 2017-2018
Marge d'activité bancaire	20 156	19 401	14 103	4%	38%
Produit net bancaire	20 156	19 406	14 406	4%	35%
Résultat d'exploitation	14 332	8 619	3 082	66%	180%
Résultat net	14 345	11 530	2 350	24%	391%
Frais généraux	2 779	2 736	2 160	2%	27%
Frais de fonctionnement	9 545	8 922	6 498	7%	37%
Coefficient net d'exploitation	47%	46%	48%	1%	-2%

- En 2014, la BDEAC a procédé à l'augmentation de son capital, passant de 250 milliards de FCFA à 1.200 milliards de FCFA, divisé en cent vingt mille (120.000) actions de dix millions (10.000.000) de FCFA chacune.
- Selon les dispositions de l'article 15.5 de ses statuts, à toute période, la totalité des souscriptions est répartie de la manière suivante :
  - a) 10% du capital souscrit sont seuls libérables et prennent la dénomination de "capital appelé et libéré" ;
  - b) les 90% restants constituent le capital souscrit et non libéré appelé "capital sujet à appel" et sert de garantie solidaire des actionnaires pour les emprunts contractés par la Banque. La responsabilité encourue par les actionnaires pour les opérations de la Banque est limitée au capital sujet à appel.

En conséquence, l'encours des emprunts de la Banque ne devra pas excéder 100% dudit capital sujet à appel.

- Enfin, il ya lieu de constater que la BDEAC a déjà à son actif deux opérations réussies d'emprunts obligataires par placement privé en 2005 et 2007, d'un montant total de FCFA 40 milliards, ainsi que d'une émission obligataire par APE en 2010 sur le marché financier de la CEMAC, pour un montant total de FCFA 30 Milliards.

Ces emprunts ont tous été parfaitement dénoués et éteints à bonne date. Ainsi, l'évolution positive des résultats de la Banque, combinée à sa capacité d'honorer ses engagements à bonne date, lui donnent une crédibilité certaine auprès des investisseurs qui devraient l'accompagner dans l'effort de financement des économies de la CEMAC. Le titre BDEAC offre donc une gamme nouvelle en termes d'attractivité et de sécurité auprès des investisseurs en quête de diversification de portefeuille et de sécurité.



## E - TABLEAU D'AMORTISSEMENT INDICATIF

Dénomination	BDEAC 5,45% 2020 - 2027
Montant	100 000 000 000
Taux d'intérêt annuel	5,45%
Paieement des coupons	Annuel
Maturité	7 ans
Amortissement du capital	annuel après 2 ans de différé

Tableau 4 :  
Tableau d'amortissement  
indicatif de l'opération

Dates de paiements	Dates d'échéance	Capital en début de période	Amortissement du capital	Intérêts	Capital en fin de période	Annuités
31/12/2021	31/12/2021	100 000 000 000	0	5 450 000 000	100 000 000 000	5 450 000 000
02/01/2023	31/12/2022	100 000 000 000	0	5 450 000 000	100 000 000 000	5 450 000 000
02/01/2024	31/12/2023	100 000 000 000	20 000 000 000	5 450 000 000	80 000 000 000	25 450 000 000
31/12/2024	31/12/2024	80 000 000 000	20 000 000 000	4 360 000 000	60 000 000 000	24 360 000 000
31/12/2025	31/12/2025	60 000 000 000	20 000 000 000	3 270 000 000	40 000 000 000	23 270 000 000
31/12/2026	31/12/2026	40 000 000 000	20 000 000 000	2 180 000 000	20 000 000 000	22 180 000 000
31/12/2027	31/12/2027	20 000 000 000	20 000 000 000	1 090 000 000	0	21 090 000 000
			<b>100 000 000 000</b>	<b>27 250 000 000</b>		<b>127 250 000 000</b>

## F - SYNDICAT DE PLACEMENT (AGENTS PLACEURS)

Les investisseurs intéressés par le présent emprunt sont informés que les sociétés de bourse ci-après, membres du syndicat de placement, sont habilitées à recevoir leurs souscriptions :

Tableau 5 : Membres du syndicat de placement

N°	Etablissements Placeurs	Adresse	Contacts
1	Afriland Bourse et Investissement	1063 Place de l'Indépendance, BP: 111834 Yaoundé	+237 222 233 068
2	UPLINE Securities Central Africa (USCA)	Siège Social : 148, Avenue du Général de Gaulle, BP: 1925 Bonanjo	+237 233 435 924
3	CBT Bourse	19 N'Djamena Tchad	+235-22 52 28 29
4	Société Générale Cameroun	78, Rue Joss BP 4042 Douala - Cameroun	+237 233 427 010
5	Société Générale Guinée Equatoriale	Malabo II B.P.686 Malabo - Guinea Ecuatorial	+240 555 091912
6	SG CAPITAL (Société Générale Capital Securities Central Africa)	Immeuble Grassfield, 2th Floor, Bonanjo, Douala - Cameroun	+237 233 501 902
7	CBC Bourse	BP 4004 Douala-Cameroun	+237 233 42 02 02
8	ASCA (Attijari Securities Central Africa)	BP : 237 Douala - Cameroun	+237 233 431 446/ (+237) 233 435 400
9	LCB Capital	BP : 2889 Brazzaville Congo	(+242) 05 310 11 35 / 05 310 11 32
10	EDC Investment Corporation	Douala - Cameroun	+237 233 431 371/ 233 438 609
11	FINANCIA CAPITAL	BP : 4593 Douala, Cameroun	+237 233 420 413
12	Afriland First Bank	1063 Place de l'Indépendance, BP: 111834 Yaoundé	+237 222 233 068
13	Commercial Bank - Cameroon	148, Avenue De Gaulle BP : 4004 Douala-Cameroun	+237 233 420 202
14	BICEC	BP : 1925 Douala - Cameroun	+237 233 436 000
15	Commercial Bank - Tchad	19, N'Djamena - TCHAD	+235-22 52 28 29

## G - MODALITÉS DE SOUSCRIPTION

Les ordres de souscriptions des investisseurs seront recueillis via des bulletins mis à leur disposition par les membres du syndicat de placement. Ces bulletins doivent être signés par la personne physique ou par le représentant autorisé de la personne morale investisseur. Cette signature matérialise l'engagement irrévocable du signataire d'acquiescer les quantités de titres qui lui seront attribuées à l'issue du dépouillement des ordres.

## H - RÈGLES D'ALLOCATION DES TITRES

Le minimum de souscription est fixé à 15 Obligations, soit 150 000 FCFA. Dans le cas où la somme totale des souscriptions recueillies par le syndicat de placement ne permettrait pas d'atteindre le montant cible de l'emprunt (100 milliards de FCFA) au terme de la période de souscription, l'émetteur BDEAC se réserve le droit de proroger la période de souscription après accord préalable de la COSUMAF. Dans le cas où la somme totale des souscriptions recueillies serait supérieure à 100 milliards de FCFA, la BDEAC se réserve le droit de procéder à une sur-allocation après accord préalable de la COSUMAF ou de réduire les quantités souscrites suivant la règle ci-après :

- Les souscriptions des personnes physiques ainsi que des personnes morales non bancaires seront servies prioritairement de l'intégralité des quantités demandées sur la base des quantités disponibles.
- L'allocation des titres restants aux établissements bancaires se fera à titre réductible et au prorata des quantités demandées.

## I - RÈGLEMENT / LIVRAISON DES TITRES

À l'enregistrement des ordres de souscription, l'établissement placeur concerné procède à la réservation de fonds (constitution d'une provision) sur le compte du donneur à hauteur des quantités des titres demandées. À l'issue des opérations de dépouillement des ordres et d'allocations des titres, les établissements placeurs procèdent aux débits fermes des comptes des donneurs d'ordres sur la base des quantités effectivement attribuées. La totalité des sommes collectées par les membres du syndicat est transférée dans le compte de centralisation de l'opération ouvert au nom de l'émetteur BDEAC dans les livres d'un membre du Consortium Chef de File.

Ce membre sera chargé de procéder au transfert des fonds vers l'émetteur via la plateforme SYGMA. Concomitamment à ce transfert vers l'émetteur, chaque établissement placeur inscrit en comptes-titres individuels aux noms de chaque souscripteur, les quantités de titres attribuées à l'issue des allocations et s'assure d'avoir signé avec chaque donneur d'ordre, une convention de compte-titres conformément aux dispositions réglementaires.

## J - RÉGIME FISCAL

Conformément aux dispositions de l'article 9 des statuts de la BDEAC, les intérêts des obligations objet du présent Document d'Information sont exonérés de tous les impôts et taxes dans tous les Etats de la CEMAC et quel qu'en soit le détenteur. Les souscripteurs non résidents de la CEMAC recevront les coupons sans retenue fiscale, mais seront néanmoins soumis à la législation fiscale sur les valeurs mobilières en vigueur dans leur pays de résidence.

## K - PÉRIODE DE SOUSCRIPTION

La période officielle de souscription s'étendra du 21 au 29 Décembre 2020. Cependant, elle pourrait être prorogée, raccourcie ou déplacée en cas de besoin identifié par le Consortium Chef de file et l'émetteur et après autorisation de la COSUMAF. Le résultat final de l'opération fera l'objet d'un compte rendu d'émission sous forme de communiqué de presse qui sera visé par la COSUMAF et publié au plus tard 8 jours après la clôture de l'opération.

## L - CENTRALISATION DES SOUSCRIPTIONS

Les ordres de souscription collectés par le syndicat de placement seront centralisés par le Consortium Chef de file, jusqu'à la clôture des souscriptions. Une commission de dépouillement réunissant l'ensemble des agents placeurs et un représentant de l'émetteur procédera au dépouillement général des ordres centralisés et établira un compte rendu clôture de l'opération à soumettre au visa de la COSUMAF.

## M - COTATION EN BOURSE

Les titres objet du présent emprunt, feront l'objet d'une admission à la cote de la Bourse des Valeurs de l'Afrique Centrale (BVMAC). Cette inscription permettra d'assurer la liquidité des titres obligataires de la BDEAC. Le Consortium Chef de file soumettra à cet effet dans le mois qui suivra la clôture de l'opération, une demande d'admission à la cote des titres BDEAC 2020, ainsi qu'une demande de leur prise en charge par les mécanismes du Dépositaire Central Unique, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

## N - SERVICE FINANCIER DE L'EMPRUNT

Le paiement de chaque échéance (intérêt et/ou capital) sera assuré par l'émetteur BDEAC.

L'emprunt sera remboursé aux souscripteurs par le débit du compte séquestre ouvert dans les livres de la BEAC. A l'approche de chaque date anniversaire de la date de jouissance,

- La BEAC Dépositaire Central Unique / Banque de Règlement du Marché Financier de la CEMAC, adressera à la BDEAC via le Consortium Chef de File, un appel d'échéance ;
- Un communiqué de presse de la BEAC portera à la connaissance des acteurs du marché et du public les informations ci-après :
  - La date de remboursement de l'emprunt BDEAC ;
  - La date d'ouverture des opérations d'encaissement auprès des Sociétés de Bourse et des banques teneurs de compte conservateurs ;
  - Le montant d'amortissement du principal ;
  - Le montant des intérêts ;
  - Le coupon net à percevoir par obligation.
- Dix jours avant la date de mise en paiement, le Dépositaire Central Unique détermine, à partir de sa comptabilité, le nombre de titres effectivement en circulation à la date de référence ;
- Le jour de la mise en paiement, la BEAC procédera au débit ferme du compte de séquestre de la BDEAC et créditera des comptes des intermédiaires teneurs de comptes des obligataires de la BDEAC.

## O - FACTEURS DE RISQUE LIÉS À L'EMPRUNT

Les principaux facteurs de risque ci-après sont à considérer :

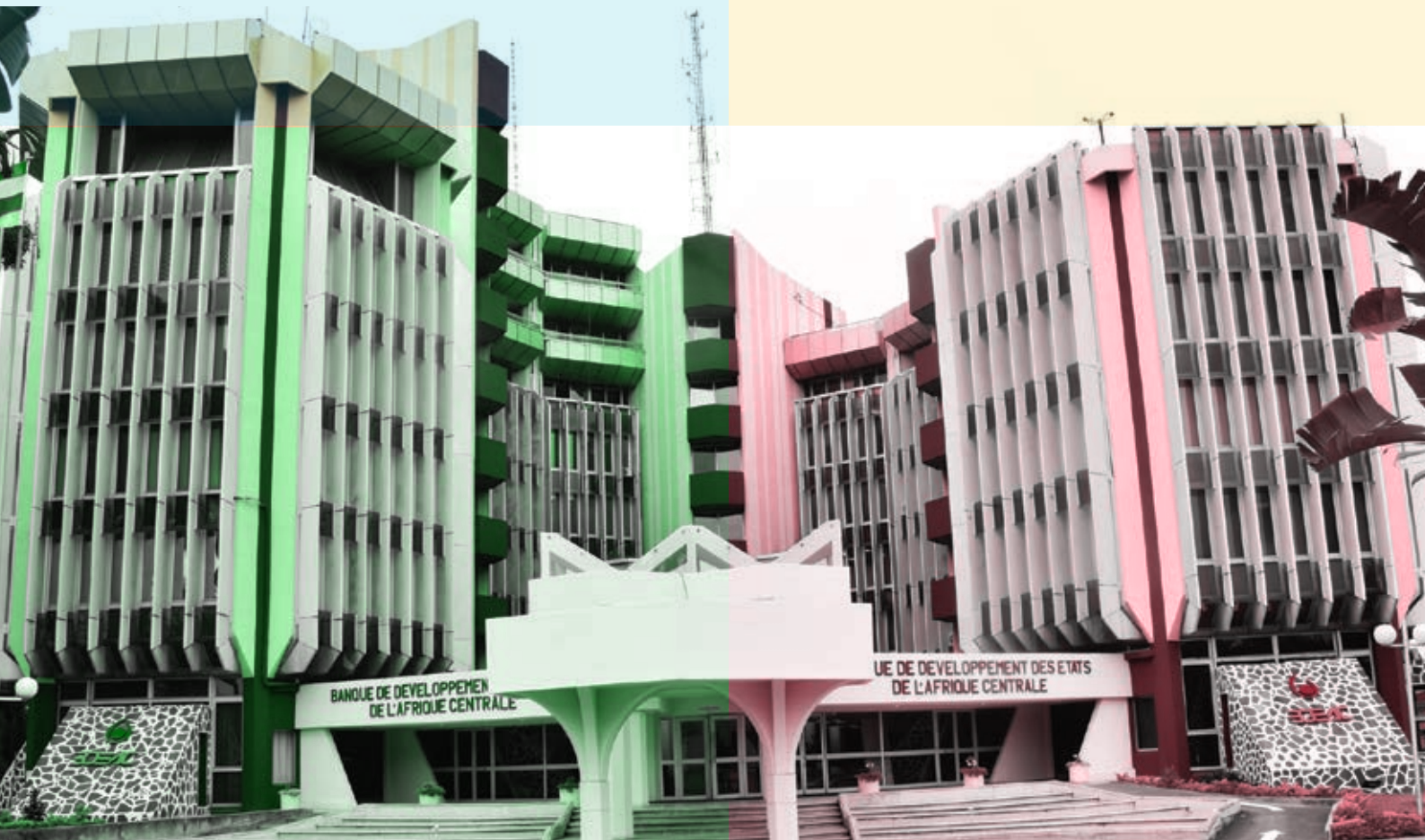
- **Le risque de taux d'intérêt :** la variation du prix ou de la valorisation des obligations BDEAC peut occasionner un risque de taux d'intérêt en cas de cession par un investisseur d'une obligation avant l'échéance ;
- **Le risque de liquidité :** c'est le risque pour l'investisseur de ne pouvoir revendre ses obligations faute d'acheteurs sur le marché secondaire ;
- **Le risque de contrepartie :** le risque pour l'investisseur que l'Émetteur fasse défaut. Cela renvoie à la probabilité que l'emprunteur soit dans l'incapacité de payer une ou plusieurs échéances d'intérêts ou de rembourser le capital aux dates prévues.

La structuration de la présente opération permet de mitiger largement le risque de contrepartie. S'agissant du risque de liquidité, il convient de noter que les titres BDEAC sont également éligibles au refinancement banque centrale (BEAC), et admis en nantissement auprès de plusieurs banques à titre de garantie exigible pour les demandes de financements bancaires.

## P - JURIDICTIONS COMPETENTES EN CAS DE LITIGE

La présente opération est régie et interprétée conformément aux dispositions du Règlement de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) et de toutes dispositions légales ou réglementaires pertinentes.

Tout litige éventuel relatif à l'interprétation ou à l'exécution de l'opération sera tranchée, à défaut du règlement à l'amiable et par l'arbitrage de la COSUMAF, dans un délai maximum de deux (02) mois, par la Cour de Justice de la CEMAC à N'Djamena (Tchad).



# VIII

## Organisation de l'émetteur BDEAC

## A - RENSEIGNEMENTS À CARACTÈRE GÉNÉRAL / PRÉSENTATION DE LA BDEAC

Tableau 6 : Fiche Signalétique

Dénomination sociale	Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC)
Siège social	Brazzaville (République du Congo), Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO, BP 1177
Numéro de téléphone	Tél. (+242) 04 426 83 00 ; 06 652 96 71/73
Adresse électronique et site d'information	Email : bdeac@bdeac.org • Web : www.bdeac.org
Forme juridique	Institution Financière Internationale
Durée de vie	99 ans
Exercice social	Du 1er Janvier au 31 Décembre
Objet social	Financement de projets de développement, études et prises de participation dans le capital de certaines entreprises stratégiques
Capital social actuel autorisé	FCFA 1200 000 000 000 (mille deux cent milliards de FCFA)
Lieu de consultation des documents juridiques (Statuts, procès-verbaux des AG, Rapports des CAC, etc...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• au siège social de la Banque</li> <li>• sur le site web : www.bdeac.org</li> </ul>

Créée en 1975, la Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC) est l'Institution de financement du développement de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). Elle répond au besoin de ses États-membres régionaux de disposer d'un instrument approprié pour promouvoir le développement et l'intégration économique et sociale de la sous-région. Aux termes de l'article 3 de ses statuts, la Banque a pour missions de :

1. promouvoir le développement durable des pays de la CEMAC et de contribuer à l'intégration économique des pays de l'Afrique Centrale, notamment par le financement des investissements nationaux, multinationaux et des projets d'intégration économique ;
2. apporter son concours aux États, aux organisations sous-régionales, aux Institutions financières et aux opérateurs économiques, dans leurs efforts pour la mobilisation de ressources financières et le financement des projets notamment pour préserver les écosystèmes et lutter contre le changement climatique ;
3. appuyer les États, les organisations sous-régionales, et les opérateurs économiques dans le financement des études de faisabilité des programmes et projets.

Au regard de ses missions, la BDEAC a deux activités principales :

### a) Le financement des projets d'investissement

La BDEAC intervient dans le financement des investissements relevant des secteurs tant public que privé : infrastructures (énergie, télécommunications, ports, aéroports, chemins de fer, routes, matériels de transport,...), industries et agro-industries, mines, agriculture, économie forestière et développement rural, programmes immobiliers, tourisme et loisirs, technologies de l'information et de la communication.

La Banque intervient aussi indirectement sous la forme de lignes de refinancement au bénéfice des banques commerciales et autres Institutions Financières Nationales (IFN) qui financent des projets, notamment en faveur des PME-PMI. Dans les conditions définies dans ses Statuts, la Banque peut aussi intervenir sous forme de bonification d'intérêts, de prise de participation, d'avaux et cautions.

La Banque privilégie deux modalités d'intervention : (i) le cofinancement des projets avec d'autres bailleurs de fonds (ii) le refinancement des banques commerciales, pour atteindre à moindre risque les petites et moyennes entreprises.

## b) La mobilisation des ressources financières

Pour assurer son activité de financement, la Banque doit mobiliser les ressources financières adaptées, tant en termes de durée que de coût. Conformément à l'article 19 des Statuts de la Banque, ses ressources proviennent (i) de son capital souscrit et libéré, (ii) des emprunts à long terme contractés auprès des Etats ou des Institutions nationales, multinationales, ou internationales,

(iii) des emprunts sur les marchés financiers, (iv) des concours consentis par la Banque Centrale, (v) des Fonds spéciaux, (vi) des contributions non remboursables des Etats ou des Institutions de coopération, etc. La Banque est engagée depuis plusieurs années dans un vaste chantier de réformes afin de moderniser son fonctionnement et améliorer son attractivité à l'égard des bailleurs de fonds.

## B - STRUCTURE DU CAPITAL SOCIAL DE LA BDEAC

Le capital autorisé de la BDEAC est porté à FCFA 1200 000 000 000 (Mille deux cent milliards francs CFA) divisé en cent vingt mille (120 000) actions de 10 millions de francs CFA chacune. Le capital de la Banque est représenté en actions nominatives classées en deux catégories A et B.

- La **catégorie A** représente les Etats membres de la CEMAC ;
- La **catégorie B** représente les Institutions et Etats non régionaux.

Au 31 décembre 2019, la situation du capital après souscription par les Actionnaires, dans les deux (02) catégories, se présente ainsi qu'il suit :

**Tableau 7 : Situation du capital social de la Banque au 31/12/2019**

SITUATION DU CAPITAL SOCIAL AU 31/12/2019	(EN MILLIONS DE FCFA)
Capital autorisé	1 200 000
Capital souscrit	1 036 595
Capital appelé	107 156
Capital appelé et libéré	93 645
Capital sujet à appel	929 439

LES TITULAIRES DES ACTIONS DE LA CATEGORIE A (50,88%)	
Cameroun	8,48%
Centrafrique	8,48%
Congo	8,48%
Gabon	8,48%
Guinée Equatoriale	8,48%
Tchad	8,48%

## C. GOUVERNANCE DE LA BDEAC

La gouvernance de la BDEAC est assurée par les trois organes ci-après :

- Les Organes délibérants :
  - L'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration.

- La Gestion quotidienne de la Banque :
  - Le Président assisté par un Vice-Président.
- Les Contrôles :
  - Piloter par trois niveaux de contrôle.

### C.1) Composition de l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale est l'organe Suprême de la BDEAC. Elle formule les grandes orientations de la politique de mobilisation des ressources et de financement de la Banque.

**Tableau 8 : Composition de l'Assemblée Générale des Actionnaires au 30 novembre 2020**

Nombre	Actionnaire	Représentant actionnaire	Fonction
1	CAMEROUN	Monsieur Louis Paul MOTAZE Monsieur Alamine Ousmane MEY	Ministre des Finances Ministre de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
2	CENTRAFRIQUE	Monsieur Henri-Marie DONDRA Monsieur Félix MOLOUA	Ministre des Finances et du Budget Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération
3	CONGO	Monsieur Calixte NGANONGO Madame Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS	Ministre des Finances Ministre du Plan, de la Statistique, de l'Intégration Régionale, des Transports, de l'Aviation Civile et de la Marine Marchande
4	GABON	Monsieur Jean Marie OGANDAGA	Ministre de l'Economie et de la Relance
5	GUINEE EQUATORIALE	Monsieur Valentin ELA MAYE MBA Monsieur Baltasar ENGONGA EDJO	Ministre des Finances, de l'Economie et de la Planification Ministre d'Etat de la Présidence de la République chargé de l'Intégration régionale
6	TCHAD	Monsieur TAHIR HAMID NGULIN Monsieur Issa DOUBRAGNE	Ministre des Finances et du Budget Ministre de l'Economie de la Planification du Développement
7	COMMISSION DE LA CEMAC	Pr Daniel ONA ONDO	Président
8	BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE (BEAC)	Monsieur Abbas MAHAMAT TOLLI	Gouverneur
9	BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BAD)	Monsieur Akinwumi Adesina	Président
10	FRANCE	Monsieur Guillaume PREVOST	Conseiller Financier Afrique à la Direction Générale du Trésor
11	KOWEIT	Monsieur Farouk BASTAKI	Représentant
12	LIBYA AFRICA INVESTMENT PRTFOLIO	Monsieur Mohamed ZELETNI	Treasury Manager
13	ROYAUME DU MAROC	Monsieur Abdelkarim JOUAHRI	Représentant le Ministre des Finances
14	FONDS DE SOLIDARITE AFRICAIN (FSA)	Monsieur Ahmadou Abdoulaye DIALLO	Directeur Général
15	BANQUE ARABE POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EN AFRIQUE (BADEA)	Monsieur Sidi Ould TAH	Directeur Général

## C.2) Composition du Conseil d'Administration

Tableau 9 : Composition du Conseil d'Administration au 30 novembre 2020

N°	Actionnaire	Administrateur titulaire	Fonction	Administrateur Suppléant	Fonction
1	CAMEROUN	Achile Nestor BASAHAG	Directeur de la Comptabilité Publique	Ange Patrick DEMENOU	Sous-Directeur de la Monnaie et des Etablissements de Crédit
2	CENTRAFIQUE	Tatiana YANDOUPANDE	Chargé de mission au Ministère des Finances et du Budget	Robert PANI	Directeur de Cabinet du Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale
3	CONGO	Bernard NGAZO	Conseiller aux Institutions Financières Nationales et à la Monnaie au Ministère des Finances et du Budget	Ferdinand LIKOUKA	Directeur de Cabinet du Ministre du Plan, de la Statistique, de l'Intégration Régionale, des Transports, de l'Aviation Civile et de la Marine Marchande
4	GABON	Pierre Claver MFOUBA	Directeur de Cabinet du Ministre de l'Economie et de la Relance	Christian Patrick EBE	Conseiller du Ministre de l'Economie et de la Relance
5	GUINEE EQUATORIALE	Mariano MICHA MASSA	Conseiller Technique à la Caisse Autonome d'Amortissement de la Dette Publique	Pedro ABAGA NCHAMA	Directeur Général des Affaires Juridiques et Contrat au Ministère des Finances, de l'Economie et de la Planification
6	TCHAD	Idriss B. Mahamat ITNO	Directeur Général Adjoint du Budget	NOH OUTMAN	Conseiller du Ministre des Finances et du Budget
7	BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT	Patrick KEI-BOGUINARD	Directeur du Département Programmation et Budget	Mahmoud LY	Manager à la Division de la Gestion des Risques
8	BEAC	Dieudonné EVOU MEKOU	Vice-Gouverneur	Bienvenu FEIMONAZOUI	Directeur Général du Contrôle Général
9	COMMISSION DE LA CEMAC	Modeste MFA OBIANG	Expert Principal au Secrétariat du PREF-CEMAC	Placide ILOKI	Représentant de la Commission de la CEMAC auprès de la République du Congo
10	FRANCE	Guillaume PREVOST	Conseiller Financier pour l'Afrique auprès du Directeur Général du Trésor	Felix DE LIEGE	Adjoint au Chef de Bureau - Afrique Centrale - à la Direction Générale du Trésor
11	LIBYA AFRICA INVESTMENT PORTFOLIO	Mohamed ZELETNI	Treasury Manager		
12	MAROC	Abdelkarim JOUAHRI	Chef de Division du Marché Financier International et de la Gestion des Risques à la Direction du Trésor et des Finances Extérieures.	Zakaria EL HARMIRI	Chef de Service des Relations avec l'Asie à la Direction du Trésor et des Finances Extérieures
13	KOWEIT	Faouk BASTAKI	Représentant		
14	FONDS DE SOLIDARITE AFRICAINE	Ahmadou Abdoulaye DIALLO	Directeur Général du Fonds de Solidarité Africaine (FSA)	Abdourahmane DIALLO	Directeur de l'Audit et du Contrôle Interne
15	BANQUE ARABE POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EN AFRIQUE				
16	ADMINISTRATEURS INDEPENDANTS	Jean Bedel Tyti LOMOUEL	Expert Comptable		
		Sophia ZAIDI	Expert Comptable		
		Chaude SIMO	Expert Comptable		

## C.3) Points sur les actions engagées en vue de l'amélioration de la Gouvernance

Dans un souci de modernisation de son fonctionnement et d'amélioration de sa gouvernance, la BDEAC a procédé à la révision de ses textes ainsi qu'à la création des comités spécialisés afin de se doter d'un cadre réglementaire solide. Les principales réformes adoptées concernent :

- 1- L'harmonisation du droit de vote au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale avec la consécration du principe d'un actionnaire une voix, indépendamment de la contribution au capital social ;
- 2- L'élargissement de la zone d'intervention de la Banque aux autres pays membres actionnaires, ainsi qu'aux pays non membres et non actionnaires si l'intérêt de l'Institution l'exige ;
- 3- La mise en place d'un nouveau mode de désignation du Président et du Vice-Président de la Banque qui devrait être plus compétitif en privilégiant l'excellence. Ainsi, ils seront désormais nommés par la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC, sur proposition de l'Assemblée Générale de la BDEAC, après avis conforme du Conseil d'Administration ;
- 4- L'augmentation du nombre d'Administrateurs Indépendants au Comité d'Audit qui passe de deux à trois et dont la Présidence sera désormais assurée par un Administrateur Indépendant pour en garantir l'indépendance et le professionnalisme ;
- 5- L'augmentation des représentants des Actionnaires de la catégorie A à l'Assemblée Générale qui seront désormais représentée par deux Ministres, à savoir le Ministre des Finances et le Ministre en charge des questions de Développement ou d'Intégration Régionale ;
- 6- L'institution d'une présidence tournante de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration sur une année civile ;

- 7-** Le renforcement du rôle du Vice-Président qui seconde le Président et, en cas d'absence ou d'empêchement, le supplée. Sous l'autorité du Président, il assure la préparation et le suivi de l'exécution du budget, préside des comités de travail internes à sa charge (Comité Technique, Comité de Placement, Comité de suivi du portefeuille, etc...).
- 8-** L'augmentation à trois du nombre d'Administrateurs Indépendants, dont un doit être ressortissant de pays membres actionnaires hors de la zone CEMAC ;
- 9-** La création du Comité de Crédit, du Comité de Rémunérations et du Comité d'Éthique et de Déontologie ;
- 10-** La systématisation d'un audit indépendant en fin de mandat du Président afin d'établir un bilan et permettre à son successeur de connaître la situation réelle de la Banque au moment de sa prise de fonction ;
- 11-** L'admission de la consultation à domicile comme mode de prise de décision pour certains dossiers spécifiques, à l'exception notable des dossiers de crédit, de l'adoption du budget et l'approbation des comptes. Par ailleurs, le décompte des votes dans le cadre des délibérations des Administrateurs et leurs observations éventuelles seront dorénavant clairement relevées dans le procès-verbal.

## D. ORGANES DE DIRECTION / ORGANIGRAMME DE LA BDEAC

### D.1) Organes de direction

La Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) fonctionne sous la direction d'un Président. Il est assisté dans l'exercice de ses missions par un Vice-Président. Cette présidence est actuellement assurée par **Monsieur Fortunato OFA MBO NCHAMA** et la vice-présidence par **Monsieur Marcel ONDELE** dont les désignations date du treizième Sommet de la Conférence des Chefs d'Etat des pays membres de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) qui s'est déroulé le 17 février 2017 à Djibloho, Guinée Equatoriale (pour le Président) et du quatorzième Sommet tenu en N'Djamena, Tchad (pour le Vice-Président). Les événements majeurs intervenus en 2019 sont l'adoption d'un nouvel organigramme pour l'Institution et pour les Représentations Nationales, ainsi que la finalisation du processus de recrutement des cadres lancé en 2018.

Au cours de l'exercice, les résultats obtenus lors de l'évaluation des performances des agents en 2018 ont, d'une part, servi de base pour les affectations du personnel dans les services, suite à l'adoption du nouvel organigramme et, d'autre part, à l'élaboration d'un plan de formation qui sera implémenté à partir de 2020. Le nouvel organigramme adopté et mis en oeuvre s'articule autour de neuf (9) directions, dont trois nouvellement créées : la Direction de la Mobilisation des Ressources, la Direction des Affaires Juridiques, du Contentieux et de la Conformité, ainsi que la Direction des Systèmes d'Information et des Télécommunications. Ainsi, au 31 décembre 2019, outre le Président et le Vice-Président, la Banque totalise un effectif opérationnel de 129 personnes comprenant 69 Cadres supérieurs, 32 Gradés et 28 agents formant le Personnel de complément/Exécution.



## D.2) Biographies succinctes de l'équipe de direction de la BDEAC



**Son Excellence  
Monsieur  
Fortunato OFA  
MBO NCHAMA**

*Président de la Banque de  
Développement des Etats  
de l'Afrique Centrale.*

Diplômé d'un Master en Audit Financier de l'Université de Salamanque en Espagne, après un Diplôme de Commerce Extérieur et d'une Maîtrise en Sciences Economiques et de Gestion des Affaires de l'Université de Granade, Monsieur OFA MBO NCHAMA jouit d'une longue carrière de haut niveau et d'une expérience professionnelle accumulée au sein d'Institutions prestigieuses de la CEMAC. D'abord en qualité d'Inspecteur bancaire à la COBAC ensuite comme Chef de Service et Responsable de Crédit au sein de la BEAC.

Sénateur de la République de Guinée Équatoriale, **Monsieur OFA MBO NCHAMA** a tour à tour occupé les postes prestigieux de Député au Parlement National de Guinée Equatoriale, Ministre Délégué au Commerce et à la Promotion des PME/PMI, Secrétaire Général à la Présidence de la République, Ministre de la Pêche et de l'environnement et enfin Ministre de la Planification et du Développement Economique.

Il a rejoint la Banque en 2017. Il comptabilise également à son actif, les distinctions ci-après : Commandeur de l'Ordre de l'Indépendance de la Guinée Equatoriale, Chevalier de l'Ordre de l'Indépendance de la Guinée Equatoriale, Grand Officer de l'Ordre de la CEMAC. A peine un an après sa brillante nomination aux fonctions de Président de la Banque de Développement des Etats de la CEMAC, Monsieur OFA MBO NCHAMA a été primé d'un Oscar du leadership et de l'excellence décerné par le Conseil International des Managers Africains (CIMA) en 2018 à Paris.



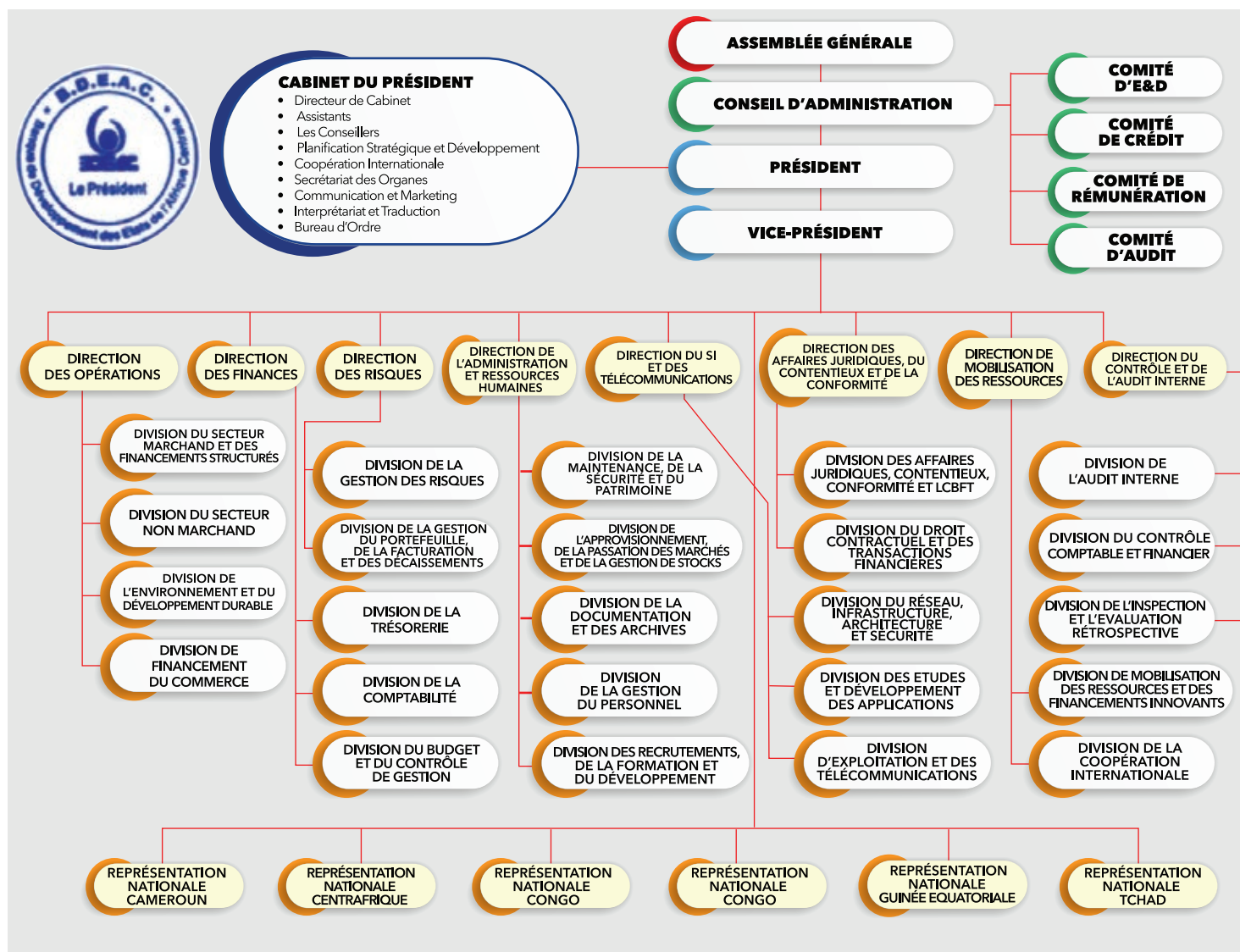
**Monsieur  
Marcel ONDELE**

*Vice-président de la Banque  
de Développement des  
Etats de l'Afrique Centrale*

Diplômé d'un Mastère Spécialisé en Organisation et Audit des Opérations de Marchés du Centre d'Enseignement et de Recherche appliqués en Management (CERAM) et d'un DEA en Droit et Economie du développement de l'Université de

Nice Sophia-Antipolis en France, **Monsieur ONDELE** a acquis une riche expérience aussi bien au sein de la banque française BNP PARIBAS à Paris dans le pôle banque de financement et d'investissement en qualité de maîtrise d'ouvrage, qu'au sein de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) en qualité de Secrétaire Général. Officier de l'Ordre de la Médaille de la Reconnaissance Communautaire CEMAC et Chevalier de l'Ordre de l'indépendance de la Guinée Equatoriale en reconnaissance de sa contribution à la construction du marché financier de la CEMAC, Monsieur ONDELE est nommé en février 2018, Vice-président de la BDEAC.

## D.3) Organigramme de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale



## E. ORGANES DE CONTRÔLE DE LA BDEAC

Le dispositif de contrôle au sein de la BDEAC se décline en trois niveaux comme suit :

- Un premier niveau réalisé en interne sous l'autorité du Président de la Banque ;
- Un deuxième niveau assuré par le Comité d'Audit ;
- Un troisième niveau effectué par les Commissaires aux comptes.

Les Commissaires aux comptes titulaires sont :

**DELTA GRANT THORNTON**  
 Membre de Grant Thornton International Ltd  
 Société d'expertise comptable  
 agréée CEMAC n°SEC 61  
 Et  
**DELOITTE TOUCHE TOHMATSU**  
 Membre de Deloitte Touche Tohmatsu  
 Société d'expertise comptable  
 agréée CEMAC n°SEC 36



# IX

## *Activités de l'émetteur*

Présente sur le terrain depuis plus de quarante-cinq ans, la BDEAC met ses équipes et son expertise au service des projets structurants de la zone CEMAC en constante mutation. A travers ses diverses interventions, la Banque ambitionne d'être le premier partenaire des États et des promoteurs publics et privés, dans des opérations de financement classique, d'appui à l'investissement ou d'arrangement financier.

A cet égard, la contribution de la BDEAC au développement socio-économique de la sous-région (sans que cette liste soit exhaustive) peut revêtir les formes ci-après :

- **Prêts directs** : Les prêts directs octroyés en faveur des secteurs public ou privé ciblent essentiellement les projets et transactions commerciales à forte valeur ajoutée économique ou financière, la promotion de nouvelles technologies et les projets d'intérêt communautaire.
- **Études de faisabilité** : Les interventions de la Banque peuvent servir à financer des études de faisabilité, lorsque celles-ci sont nécessaires pour faciliter la réalisation d'un projet structurant.
- **Opérations de refinancement** : Dans l'objectif de soutenir l'entrepreneuriat local et les microprojets dont les besoins de financement sont estimés à moins de FCFA 500 millions, la BDEAC accorde aux institutions financières nationales, des lignes de refinancement à partir des ressources disponibles dans les fonds dédiés qu'elle gère.
- **Avals et cautions** : Pour des prêts accordés à un promoteur privé par une autre Institution financière ou tout autre créancier et dans le cadre du financement du commerce, la BDEAC peut, suivant des modalités convenues avec l'emprunteur, fournir un engagement par signature ou une garantie pour le compte de celui-ci.
- **Prises de participation** : Sa mission d'appui aux investissements dans sa zone d'intervention peut justifier la participation de la BDEAC au capital social d'une entreprise ayant de solides perspectives de développement. Cette participation, encadrée par des modalités claires, pourrait prendre la forme d'un portage d'actions, visant à rassurer les prêteurs.

- **Arrangements financiers** : Grâce à son réseau de partenaires financiers et sa longue expérience, la BDEAC se positionne parmi les meilleurs intermédiaires susceptibles d'accompagner les promoteurs publics et privés dans leurs opérations de mobilisation de ressources financières en faveur des projets de grande envergure. Le succès des arrangements et montages financiers réalisés par ses équipes en font une référence en la matière dans la sous-région.

La BDEAC se veut le partenaire de choix pour le financement des projets de développement économiquement viables, socialement inclusifs, écologiquement neutres et financièrement rentables, dans la sous-région CEMAC prioritairement et dans les autres pays membres non régionaux éventuellement.

Les bénéficiaires des interventions de la BDEAC sont les personnes morales, à statut public, privé ou mixte, désireuses d'investir dans sa zone d'intervention.

## Secteurs d'intervention de la BDEAC

La Banque peut être sollicitée pour des financements dans les secteurs suivants :

- Industrie ;
- Agriculture ;
- Infrastructures (transport, routes, énergie, chemins de fer, ports, hydraulique, etc.) ;
- Négoce, notamment les échanges commerciaux de biens et services éligibles ;
- Technologies de l'information et de la communication ;
- Education et santé ;
- Gestion des ressources naturelles ;
- Services ;
- Industrie hôtelière et touristique ;
- Immobilier.

La BDEAC intervient dans le financement des investissements relevant des secteurs tant public que privé et concernant des domaines très variés :

■ **Infrastructures** : La sous-région Afrique Centrale est caractérisée par la faiblesse des infrastructures de transport ; cet inconvénient constitue un frein à son développement et à l'intégration économique des différents pays qui la composent. De ce fait, pour les 3 prochaines années, le secteur des transports constitue pour la BDEAC, une préoccupation majeure conformément à son Plan Stratégique 2017-2022. La stratégie de la Banque dans ce secteur est d'investir massivement dans les différents modes de transports (routier, aérien, ferroviaire, maritime et fluvial) afin de contribuer au désenclavement des zones difficiles d'accès et ainsi permettre la libre circulation des personnes et l'écoulement des productions locales vers les centres de consommation sous régionaux et extérieurs. Les interventions de la Banque dans ce secteur devraient également contribuer à promouvoir la production locale par la mise en valeur des potentialités non encore exploitées, drainer les capitaux et investissements et créer un effet d'entraînement des autres secteurs de développement.

■ **Energétiques** : Le taux d'accès à l'énergie dans les zones rurales en Afrique centrale se situe en dessous de 3%. Par ailleurs, les échanges transfrontaliers en matière d'énergie sont inexistant, malgré l'existence d'un potentiel réel. C'est fort de ce constat et conformément à ses missions, que la BDEAC s'est engagée à soutenir les échanges énergétiques transfrontaliers, ainsi que l'électrification rurale, notamment dans les zones mitoyennes des sites de production et celles traversées par des lignes de transport. En ce qui concerne l'eau, la Banque participe aux investissements de réhabilitation des équipements de production ou d'extension des réseaux de distribution.

■ **Industrie et Agro-industrie** : Une politique agricole solide et dynamique constitue l'un des principaux piliers de croissance économique et de développement durable. Fort de ce constat, des efforts importants ont été entrepris par les Autorités des pays de la sous-région CEMAC pour faire décoller les productions agropastorales et halieutiques, mais les résultats obtenus n'ont pas toujours été à la hauteur des attentes. La plupart des études et avis exprimés sur la question montrent que la faible disponibilité des services financiers pour les acteurs de l'agriculture et les

acteurs ruraux, et surtout l'inadéquation entre l'offre et la demande de crédit agricole est à la base de la faiblesse de la productivité agricole dans ces pays.

En effet, les financements des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux se font de plus en plus rares et les financements des services financiers formels sont faibles et ne concordent pas, que ce soit en termes de volume ou de type de service avec les besoins. En sa qualité de Banque de développement, la BDEAC s'emploie à identifier des mécanismes permettant de renforcer la production et la transformation agricole en zone CEMAC. Dans ce cadre, ses interventions au cours des trois prochaines années porteront essentiellement sur le financement de la mécanisation de l'agriculture et des chaînes de valeur agricole.

■ **Immobilier et Service** : L'intervention de la Banque dans ces secteurs constitue une réponse aux urgences exprimées pour le développement du tourisme et l'essor des prestations indispensables à l'amélioration de l'environnement économique. En appui aux Etats, la Banque intervient principalement dans la mise en place d'infrastructures d'accueil de qualité répondant aux normes internationales, ainsi que dans la mise en place d'une véritable industrie touristique embrassant tous les pans du secteur. En ce qui concerne l'immobilier, les interventions de la Banque viennent en appui des efforts d'amélioration du cadre de vie des populations. Forte des expériences passées dans le domaine, la Banque apporte également son conseil aux Etats et aux partenaires privés dans le cadre de la mise en œuvre des projets immobiliers de grande envergure.

■ **Secteur Financier** : La BDEAC intervient aussi indirectement sous la forme de lignes de refinancement au bénéfice des banques commerciales locales et autres institutions financières nationales qui financent des micro-projets et autres projets des PME/PMI.

## Sont exclus des financements de la Banque, les opérations liées aux biens et services suivants :

- L'armement, les munitions et les autres équipements militaires ;
  - Le tabac, l'alcool, les psychotropes ou les narcotiques ;
  - Les jeux de hasard et spéculation ;
  - Les supports obscènes ;
- Tous les produits et services dont le commerce international est interdit pour des raisons environnementales ou en application de conventions internationales.

## A - ACTIVITÉS/SECTEUR D'ACTIVITÉS

Un contexte de crise caractérise l'espace économique de la CEMAC depuis le milieu des années 2014. Tout d'abord, avec la chute des cours mondiaux du pétrole brut ainsi que d'autres matières premières qui a sensiblement dégradé les finances publiques des Etats (le pétrole représente en effet une part très significative dans les recettes budgétaires des Etats membres plus de 80% pour certains). Ensuite, une situation sécuritaire instable impliquant au moins trois Etats sur 6 (attaques terroristes de Boko Haram, mouvements sécessionnistes dans le nord-ouest

et le sud-ouest du Cameroun et insécurité en Centrafrique) est venue se greffer à cette conjoncture difficile du secteur pétrolier en imposant un effort de guerre aux Etats impliqués ; ce qui a eu à son tour un impact sur la poursuite de la dégradation des finances publiques avec contagion sur les activités des acteurs du secteur privé.

Alors que l'économie sous-régionale avait entamé un redressement progressif de ses agrégats de croissance depuis plus de 3 ans.

Tableau 10 : Evolution des Agrégats de croissance en CEMAC entre 2017 et 2019

	2017	2018	2019
PIB RÉEL (%)	0,7	1,8	2,0
PIB RÉEL HORS PÉTROLE (%)	2,4	1,9	2,0
INFLATION (%)	0,9	2,2	2,0
SOLDE BUDGÉTAIRE GLOBAL, BASE ENGAGEMENT, HORS DONS (% DU PIB)	-2,0	1,2	1,8
DETTE PUBLIQUE TOTALE (% DU PIB)	55,4	55,2	51,7
SOLDE EXTÉRIEUR COURANT, HORS DONS (% DU PIB)	-2,0	-0,7	-1,5
TAUX DE COUVERTURE EXTÉRIEURE DE LA MONNAIE	57,5	61,4	68,2

Source: Rapport intérimaire de Surveillance multilatérale 2019.

La crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19, est venue récemment imposer aux Etats (depuis mars 2020), d'adopter des mesures de restrictions des mouvements de personnes et des biens avec un fort impact sur les activités économiques. Ainsi, pour la première fois depuis plus de 3 ans, la zone CEMAC devra enregistrer un net ralentissement de la croissance économique et même une diminution sévère de ses richesses mesurées par le Produit Intérieure Brut nominal qui ressortirait négatif à fin 2020 selon les dernières prévisions du FMI et de la BEAC, et ce, malgré les efforts d'accompagnement des Etats consentis par le FMI à travers les programmes de soutien budgétaire et financier conclus avec les Etats.

Malgré le contexte difficile ci-dessus décrit, la BDEAC a réalisé une forte progression de ses performances au terme des trois derniers exercices 2017, 2018 et 2019.

## A.1 Activités de Financement

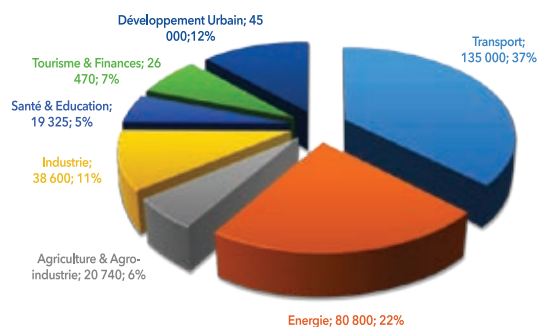
Les financements de la Banque se hissent à près de 365 milliards de FCFA à fin 2019, la répartition sectorielle des encours de crédits de la BDEAC se présente ainsi qu'il suit :

### • Répartition sectorielle des engagements 2017-2019

Tableau 11 : Répartition sectorielle des engagements de la Banque entre 2017 et 2019

SECTEUR	MFCFA	POIDS	NOMBRE DE PROJETS
Transport	135 000	37%	2
Energie	80 800	22%	3
Agriculture & Agro-industrie	20 740	6%	5
Industrie	38 600	11%	6
Santé	14 825	4%	2
Education	4 500	1%	2
Tourisme	13 570	4%	2
Développement Urbain	45 000	12%	1
Finances	11 900	3%	4
<b>TOTAL</b>	<b>364 935</b>	<b>100%</b>	<b>27</b>

Graphique 1 : Répartition sectorielle des engagements

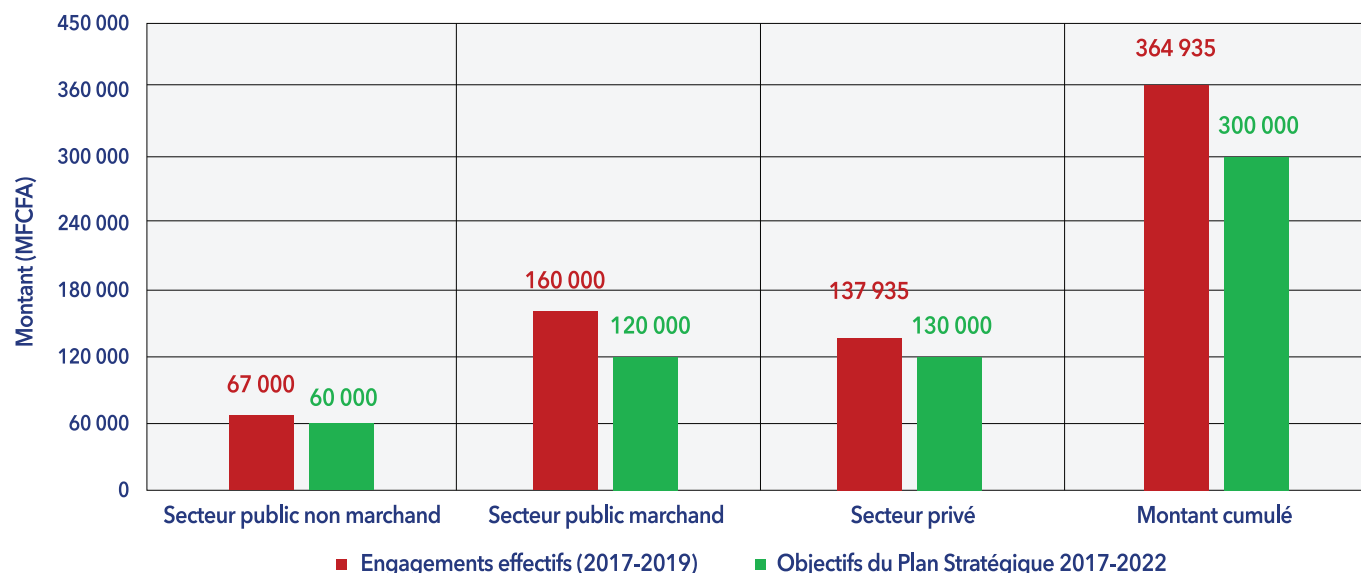


### • Répartition typologique des engagements (2017-2019)

Le Conseil d'Administration a approuvé dix-huit (18) opérations en 2019, dont seize (16) sous forme de prêts directs et deux (2) au titre des prises de participations, représentant un volume d'engagements de FCFA 271 070 millions, soit 2,7 fois l'objectif annuel de FCFA 100 000 millions d'engagements retenu dans le Plan stratégique. Le montant d'engagements pris en 2019 est le plus élevé depuis la création de la Banque. Il se répartit entre le secteur public non marchand (4,4 % des engagements), le secteur public marchand (58,8 %) et le secteur privé (36,8 %).

Cette répartition est cohérente avec l'objectif opérationnel n°3 du Plan stratégique 2017-2022, à savoir « préserver la diversification du portefeuille de la Banque en visant une répartition des engagements dans le secteur public non marchand (20%), le secteur public marchand (40%) et le secteur privé (40%) ». A titre de rappel en 2018, les opérations financées se répartissaient à 58,6% pour le secteur public non marchand et 41,4% pour le secteur privé.

Graphique 2 : Répartition typologique des engagements de la Banque entre 2017 et 2019



## • Quelques exemples projets phares du portefeuille d'engagement de la Banque (financements et prises de participations)

Sur le plan spécifique, les opérations approuvées au cours de l'exercice 2019 se regroupent dans les infrastructures, l'industrie et l'agro-industrie, le développement humain et les services.

Au titre des infrastructures, deux (2) projets ont été financés dans les secteurs des transports et de l'énergie. Ils portent sur un volume total de FCFA 160 000 millions et comprennent :

- **Le projet de construction d'un nouveau terminal à passagers à l'aéroport international de Bata en Guinée Equatoriale, pour un montant de FCFA 80 000 millions.**  
Il a pour objectif sectoriel d'augmenter la capacité d'accueil de l'aérogare et d'améliorer le niveau de service offert aux usagers.
- **Le projet de construction de la centrale hydroélectrique de Sendje en Guinée Equatoriale, pour un montant de FCFA 80 000 millions.** Il a pour objet la construction et l'exploitation d'une centrale hydroélectrique de 200 MW pour alimenter la partie continentale de la Guinée Equatoriale en énergie électrique propre et durable. De manière spécifique, le projet vise à : (i) augmenter le taux d'accès à une énergie durable ; (ii) pallier au déficit en électricité qui paralyse la croissance économique du pays en général et de la partie continentale en particulier ; et (iii) réduire la dépendance aux unités de production thermique à fuel.
- **Le projet de mise en place d'une unité industrielle intégrée de production de lait et de biogaz à Ngaoussai au Cameroun, pour un montant de FCFA 5 000 millions.** Ce projet pose un jalon supplémentaire sur le sentier de la consolidation de la sécurité alimentaire au Cameroun. L'objet du projet est la réalisation d'une ferme bovine intégrée de production de 2 737 500 litres de lait par an, de transformation de ce lait brut en produits laitiers (lait pasteurisé, fromages et autres dérivés du lait) et de production d'électricité à partir du système de biogaz (énergie renouvelable). Il vise à accroître la part du sous-secteur élevage à la croissance économique du Cameroun et à aider à l'amélioration des conditions socio-économiques des populations locales, par la fourniture des biens et services à des coûts modérés.
- **Le projet de construction d'une unité de fabrication, de conditionnement et d'emballage de produits pharmaceutiques à Ollombo au Congo, pour un montant de FCFA 6 000 millions.** Il vise d'une part la substitution aux importations dans un pays où presque 100% des médicaments consommés sont importés et, d'autre part sur le moyen et long terme, un transfert de technologie dans le secteur pharmaceutique encore peu développé dans la sous-région. Le projet prévoit l'installation d'une usine construite selon les bonnes pratiques de fabrication (BPF) qui permettent la traçabilité des médicaments. Celle-ci proposera deux types de produits pharmaceutiques : les liquides oraux avec une production annuelle de 12 millions de bouteilles et les solides oraux (comprimés/capsules) avec une production annuelle de 648 millions d'unités.
- **Le projet d'extension du Groupe Scolaire Du Vaal à travers la création d'un Institut Privé d'Enseignement Supérieur à Douala au Cameroun, pour un montant de FCFA 2 500 millions.** Créé en 2013, le Groupe Scolaire Bilingue DU VAAL (GSBDV) regroupe les cycles d'enseignements maternel, primaire et secondaire avec des sections anglophone et francophone. A travers ce projet, il veut assurer une concentration verticale de son activité avec la création d'un cycle supérieur, aux fins de retenir par la qualité des installations, des intervenants, des contenus et matériels pédagogiques, la frange de camerounais et citoyens de la CEMAC qui s'expatrient en Afrique ou vers d'autres continents, à l'effet d'acquiescer une formation réputée de bonne qualité.



## EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE 2020

- **La prise de participation dans le capital social de la Banque Africaine d'Import-Export (Afreximbank), pour un montant de FCFA 5 239 millions.** L'objectif sectoriel de cette opération est de contribuer à l'augmentation des échanges intra et extra-africains pour un développement économique durable du continent. Sur le plan spécifique, elle vise à travers Afreximbank, à : (i) appuyer les efforts de diversifications économiques des Etats africains ; (ii) contribuer à l'amélioration de la balance commerciale des Etats par le renforcement des exportations et la réduction des importations ; (iii) contribuer à la réduction de la pauvreté par le développement de l'emploi et la mise en place des services sociaux de base ; et (iv) mettre à disposition des acteurs économiques des produits financiers adaptés à leurs besoins et un accompagnement technique dans le cadre de leurs opérations de productions, d'importation et d'exportation.
- **La prise de participation dans le capital social de l'établissement de microfinance communautaire, pour un montant de FCFA 1 161 millions.** Cette opération est née de la volonté du Programme du Golfe Arabe pour le Développement (AGFUND), en collaboration avec la Banque Arabe pour le Développement Economique de l'Afrique (BADEA), de créer progressivement en Afrique Centrale des établissements communautaires de microfinance. L'objectif sectoriel du projet est donc de favoriser l'inclusion financière dans le but d'impulser le développement économique de la zone. D'une manière générale, la structure du portefeuille des prêts de la Banque se présente comme suit :

**Tableau 12 : Structure du portefeuille global des prêts de la Banque au 31.12.2019**

SECTEURS	ENCOURS TOTAUX	
	MONTANTS	%
TRANSPORT	170 952 199 551	43,43
INDUSTRIE	81 402 060 481	20,68
AGRICULTURE -AGRO INDUSTRIE	62 507 965 205	15,88
IMMOBILIER	34 678 537 371	8,81
MINES ET ENERGIE	13 107 778 598	3,33
DIVERS	8 069 353 191	2,05
INFRASTRUCTURE	7 164 011 126	1,82
TOURISME	6 298 031 759	1,60
SANTE	5 786 316 678	1,47
PECHE	1 692 596 035	0,43
EDUCATION	1 613 870 638	0,41
FINANCES	354 264 286	0,09
<b>TOTAL</b>	<b>393 626 984 920</b>	<b>100 , 00</b>

Il ressort de ce tableau que le secteur du transport est le premier bénéficiaire des concours de la Banque au 31 décembre 2019 (43,43%), suivi de l'industrie (20,68%) et de l'agro-industrie (15,88%). La ventilation par secteur du portefeuille est présentée ci-dessous.

Tandis que la répartition des encours par nature de prêt révèle un encours plus important au niveau du secteur public (57,37%) par rapport au secteur privé (42,63%). C'est une tendance qui progressivement est en accord avec le plan stratégique 2017-2022 dont l'objectif n°3 suggère des financements de la Banque orientés à 60% vers le secteur public et à 40% vers le secteur privé.

**Tableau 13 : Répartition (Public/Privé) du Portefeuille des prêts de la Banque au 31 décembre 2019**

PUBLIC/PRIVÉ	ENCOURS TOTAUX	
	MONTANT	%
PUBLIC	225 823 801 249	57,37
PRIVÉ	167 803 183 671	42,63
<b>TOTAL</b>	<b>393 626 984 920</b>	<b>100, 00</b>

## A.2) Activités de Mobilisation des ressources

### Ressources d'emprunts

Poursuivant les efforts entamés en 2018 en matière de mobilisation des ressources, l'année 2019 a connu une intensification de cette activité afin de doter la BDEAC de moyens suffisants pour poursuivre son activité de financements de projets.

Cependant, la plus grande partie des lignes de crédits négociées en 2019 devraient connaître un dénouement au cours de cette année 2020. Néanmoins, il y a des dossiers qui ont été effectivement bouclés au cours de l'exercice sous revue. On peut à cet égard citer :

(i) la mobilisation effective d'une ligne de 84 450 000 USD auprès de la Banque Africaine d'Import-Export ;

(ii) la signature d'une ligne de crédit d'un montant de 50 000 000 USD avec la Banque Indonésienne d'Import-Export.

Ainsi, au 31 décembre 2019, le portefeuille des emprunts à moyen et long terme de la Banque présente un encours de FCFA 261 919,23 millions et le volume de ressources effectivement mobilisées représente 61,73 % des engagements reçus de la part de ces partenaires financiers (emprunts autorisés).

Dans ce contexte, la situation des ressources d'emprunts mobilisées au 31 décembre 2019 est présentée dans le tableau ci-après :

**Tableau 14 : Ressources d'emprunts mobilisés au 31 décembre 2019**

	Emprunts autorisés	Ressources mobilisées	Solde à mobiliser sur le montant autorisé	Encours actuel de la dette	Maturité
<b>AFREXIM BANK 1 (60 MUSD)</b>	34 395 626 278 (1)	34 395 626 278	0	34 395 626 278	<b>30/06/2025</b>
<b>AFREXIM BANK 2 (84,5 MUSD)</b>	50 018 572 144 (2)	28 556 885 350	20 404 260 632	28 556 885 350	<b>04/12/2026</b>
<b>Ligne de refinancement BEAC</b>	150 000 000 000	93 340 000 000	119 534 497 284	30 465 502 716	<b>16/01/2024</b>
<b>BADEA 1 (5M USD)</b>	2 734 749 995 (3)	2 734 749 995	0	1 971 197 142	<b>01/12/2024</b>
<b>BADEA 2 (15M USD)</b>	8 612 193 215 (4)	8 612 193 215	0	8 612 193 215	<b>30/09/2028</b>
<b>BADEA 3 (20M USD)</b>	11 678 066 000 (5)	0	11 678 066 000	0	<b>3 ans</b>
<b>EXIMBANK INDONESIA (50M USD)</b>	29 195 165 000 (5)	0	29 195 165 000	0	
<b>BDC 1 (30M EUR)</b>	19 678 710 000	19 599 999 752	78 710 248	1 959 999 975	<b>30/04/2020</b>
<b>BDC 2 (40M EUR)</b>	26 238 280 000	26 230 990 350	7 289 650	26 230 999 999	<b>30/11/2025</b>
<b>BEAC (Compte courant d'associés)</b>	240 000 000 000	120 000 000 000	120 000 000 000	120 000 000 000	<b>31/12/2025</b>
<b>Congo (Compte courant d'associés)</b>	50 161 111 111	50 161 111 111	0	9 405 208 334	<b>30/06/2021</b>
<b>Total</b>	<b>621 654 957 581</b>	<b>383 631 556 051</b>	<b>300 897 988 814</b>	<b>261 597 613 009</b>	

(1) : Le montant en dollars est valorisé au cours de change historique USD/FCFA de **561,91789738**

(2) : Le montant en dollars est valorisé au cours de change USD/FCFA de **592,28623024** du 09 décembre 2019, date de valeur du tirage de USD 50 millions.

(3) : Le montant en dollars est valorisé au cours de change historique USD/FCFA de **546,9499** de la date du tirage.

(4) : Le montant en dollars est valorisé au cours de change historique USD/FCFA de **570,4625695** de la date du tirage.

(5) : Le montant en dollars est valorisé au cours de change USD/FCFA du 31 décembre 2019 : **583,9033**.

## B - SITUATION FINANCIÈRE DE LA BDEAC

### B.1) Situation Patrimoniale

A fin décembre 2019, le total du bilan s'établit à **FCFA 459 879** millions contre **FCFA 428 639** millions en 2018, soit une hausse de 7%. Cette progression est la résultante des succès obtenus en matière de mobilisation des ressources et qui se traduisent par une redynamisation des activités de financements de projets. Le bilan résumé de la Banque se présente comme suit au 31 décembre 2019 :

**Tableau 15 : Bilans résumés comparés 2018-2019**

ACTIF	31.12.2019	31.12.2018	Variation %
Caisse, banques et titres	23 113	31 103	-26%
Comptes d'ordre et divers	4 052	3 110	30%
Actionnaires	13 510	14 510	-7%
Clientèle et études	393 631	360 208	9%
Immobilisations	25 573	19 708	30%
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>459 879</b>	<b>428 639</b>	<b>7%</b>
<b>PASSIF</b>			
Banques			
Comptes d'ordre et divers	6 449	7 164	-10%
Ressources extérieures	270 400	256 589	5%
Provisions pour pertes et charges	8 079	7 092	14%
Ressources spéciales	21 105	16 889	25%
Subventions affectées	24 696	25 100	-2%
Capitaux propres	129 150	115 805	12%
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>459 879</b>	<b>428 639</b>	<b>7%</b>

#### Actif

Le total du bilan de la Banque enregistre une progression de 7 % en 2019 comparativement à 2018 à la suite principalement de l'accroissement des encours de prêts à la clientèle induite par les performances favorables de la mobilisation des ressources.

Principal poste de l'Actif de la Banque, les prêts à la clientèle ressortent à FCFA 393 631 millions en 2019 contre FCFA 360 208 en 2018, révélant une hausse de 9 %. Cette évolution positive se manifeste également au plan de la qualité du fonds de commerce avec un renforcement des prêts performants qui s'établissent à FCFA 379 804 millions, soit 96 % des encours globaux.

#### Passif

Les rubriques du Passif sont constituées principalement par les ressources d'emprunts (FCFA 270 400 millions) et les capitaux propres (FCFA 129 150 millions). Les ressources d'emprunts s'élèvent à FCFA 129 405 millions recueillies au titre de l'encours des compte-courants associés de la BEAC (FCFA 120 000 millions) et du Congo (FCFA 9 405 millions). Les autres ressources extérieures proviennent des emprunts contractés auprès d'AFREXIMBANK (FCFA 62 953 millions), de l'encours du refinancement BEAC (FCFA 30 465 millions), de la Banque de Développement de Chine (FCFA 28 191 millions) et de la BADEA (FCFA 10 583 millions).

Les prêts accordés à la BDEAC d'un montant de FCFA 5 613 millions par le pool bancaire ayant participé au financement de l'immeuble YOKA Bernard, à la suite de la réalisation de la garantie hypothécaire, figurent également sous ce poste.

Constitués du capital, des réserves, des subventions reçues (FCFA 24 696 millions), des fonds réglementés (FCFA 4 759 millions), du report à nouveau (FCFA -5 162 millions), des provisions pour risques généraux (FCFA 5 728 millions) et du résultat non encore réparti du dernier exercice clos (FCFA 14 345 millions), les fonds propres et assimilés s'établissent, à fin décembre 2019 à FCFA 164 333 millions.

Les subventions reçues comprennent notamment les sommes mises à la disposition de la Banque dans le cadre de l'Aide Budgétaire Globale française au titre de la bonification des intérêts et la valeur des terrains cédés à la BDEAC par l'Etat congolais en vue de l'édification de son siège social, des logements de la Haute Direction et de celui qui héberge la Représentation Nationale de la BDEAC, sise à Pointe-Noire, ainsi que le terrain cédé par l'Etat tchadien.

# EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE 2020

Les fonds réglementés sont des ressources spéciales destinées à financer des dépenses nettement identifiées, à l'instar des prises de participations. Les provisions pour risques généraux sont appelées à assurer la couverture des pertes découlant des activités de financement des projets et représentent 1,5 % de l'encours sain de la Banque. Les comptes d'ordre s'établissent à FCFA 6 449 millions et abritent, pour l'essentiel, les comptes d'attente et de régularisation. Il s'agit de comptes de passage devant être apurés à la finalisation de diverses opérations engagées par la Banque.

La BDEAC affiche un produit net bancaire (PNB) de 20,16 milliards de FCFA et un résultat de 14,35 milliards de FCFA, affichant ainsi une croissance de 24 % en comparaison avec le bénéfice réalisé en 2018. Les chiffres qui précèdent illustrent ainsi la bonne tenue des transactions effectuées par la Banque et la maîtrise des charges d'exploitation.

**Tableau 16 : Hors-bilan (résumé comparatif du hors bilan)**

RUBRIQUES	31.12.2019	31.12.2018	Variation
Engagements donnés	491 550	321 101	53%
Engagements reçus	2 622 723	2 435 343	8%
Intérêts et agios réservés	11 319	14 488	-22%
Prêt RASCOM (capital + intérêts)	12 254		NS
<b>TOTAL</b>	<b>3 137 846</b>	<b>2 770 932</b>	<b>13%</b>

Les engagements en hors-bilan comprennent trois postes qui recensent l'ensemble des engagements donnés à la clientèle, au titre des financements de projets ; les engagements reçus, en vue de la sécurisation des concours ; ainsi que les intérêts et agios réservés. Il est à noter que les engagements donnés se sont accrus de 53% tandis que les engagements reçus affichent une légère augmentation de 8%.

Le solde des intérêts et agios réservés s'est nettement replié à la faveur des opérations de recouvrement des créances douteuses et plus encore des restructurations intervenues au cours de l'exercice. La mise en œuvre de ces procédures a permis une reprise significative des intérêts réservés à hauteur de FCFA 1 075 millions dans les comptes de résultats 2019.

## B.2) Comptes de Gestion

**Tableau 17 : Résumé comparatif des comptes de gestion**

AGREGATS DE GESTION	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Marge d'activité bancaire	20 156	19 401	+ 4 %
Produit net bancaire	20 156	19 406	+ 4 %
Resultat d'exploitation	14 332	8 619	+ 67 %
Resultat net	14 345	11 530	+ 24 %
Frais généraux	2 779	2 736	+2 %
Frais de fonctionnement	9 545	8 921	+7 %
Coefficient net d'exploitation	47%	46%	+1 %

### Commentaires sur les Agrégats de Gestion

**Marge d'activité bancaire** : La marge d'activité bancaire s'établit à FCFA 20 156 millions en 2019 contre FCFA 19 401 millions en 2018, enregistrant ainsi une variation positive de 4 %. Cette hausse est liée à l'accroissement de 13 % des intérêts et commissions perçues en 2019 (FCFA 29 450 millions en 2019 contre FCFA 26 072 millions) en dépit d'une hausse de 39 % des charges observées au niveau des intérêts et commissions sur les emprunts (FCFA 9 294 millions).

**Produit Net Bancaire** : En l'absence de produits générés par les placements de trésorerie en 2019, le produit net bancaire se situe au niveau de la marge d'activité bancaire (FCFA 20 156 millions).

**Résultat d'Exploitation** : Le résultat d'exploitation de la Banque s'est accru de 67 % en 2019 par rapport à 2018 puisqu'il ressort à FCFA 14 332 millions, contre FCFA 8 619 millions, en raison principalement des actions vigoureuses réalisées au cours de 2019 en vue de l'amélioration de la qualité du portefeuille, qui se traduisent par la reprise de provisions et agios réservés, à hauteur de FCFA 7 844 millions.

**Frais de fonctionnement** : Les frais de fonctionnement augmentent de 7 % puisqu'ils ressortent à FCFA 9 545 millions en 2019 contre FCFA 8 921 millions en 2018, en raison principalement de la hausse des frais de personnel liée aux nouveaux recrutements et de la constatation des pertes de change.

**Frais Généraux, dotation aux amortissements et provisions** : Les frais généraux s'inscrivent également à la hausse de 2 % comparativement au montant affiché une année plus tôt (FCFA 2 779 contre FCFA 2 736 millions). Ainsi qu'il a été relevé précédemment, les dotations aux amortissements et aux provisions ont décru de 14 %, affichant un solde de FCFA 4 965 millions en 2019, contre FCFA 5 753 millions en 2018.

**Résultat Net** : Le résultat net de l'exercice 2019 atteint FCFA 14 345 millions. Il affiche une croissance de 24 % en comparaison avec le bénéfice réalisé en 2018, illustrant ainsi la bonne tenue des transactions effectuées par la Banque et la maîtrise des charges d'exploitation.

## C - RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES ESSENTIELS DE LA BDEAC

Les états financiers de l'exercice 2019 ont été arrêtés suivant les méthodes et principes comptables admis et adoptés par la Banque et résumés ci-après :

### C.1 Référentiel et principes comptables

Selon l'article 45 des statuts de la Banque, les opérations doivent être enregistrées conformément aux normes comptables généralement admises au plan international. Le Règlement financier (article 8.1.) précise par ailleurs que la comptabilité est tenue selon les principes commerciaux et bancaires en usage conformément au plan comptable adopté par le Conseil d'Administration.

En pratique, la Banque tient sa comptabilité selon le plan comptable adopté par le Conseil d'Administration du 22 mai 1979 et agréé par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), qui a toutefois fait l'objet d'un aménagement en 2016 dans le cadre de l'implémentation du Progiciel Bancaire Intégré (PBI), afin de rapprocher la tenue de la comptabilité des standards en vigueur dans le secteur Bancaire de la CEMAC.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration avait décidé de faire évoluer le plan comptable de la Banque vers les normes IAS/IFRS.

Cette première publication des comptes aux normes IAS/IFRS devrait intervenir au cours de la période d'exécution du Plan Stratégique 2017-2022.

Les principes comptables appliqués pour l'établissement des états financiers de la BDEAC sont déclinés ci-après :

- La continuité de l'exploitation ;
- L'indépendance des exercices ;
- Le coût historique ou nominalisme ;
- La prudence ;
- La permanence des méthodes ;
- La non-compensation des créances et des dettes ;
- L'intangibilité du bilan d'ouverture ;
- L'importance relative.

### C.2 Devise de tenue des comptes

Les comptes de la Banque sont présentés en FCFA. Les opérations en devises sont converties en monnaie locale au taux en vigueur à leur date d'exécution. Les taux de change suivants ont été utilisés pour la clôture des comptes :

Tableau 18 : Taux de change utilisés

DEVICES	2018	2019
1 EURO	655,957 FCFA	655,957 FCFA
1 DOLLAR US	572,8882 FCFA	583,9033 FCFA



# X

## *Situation provisoire et perspectives financières*

## A. SITUATION PROVISOIRE

### A.1. Situation des engagements au 30 septembre 2020

Au 30 septembre 2020, le portefeuille de projets actifs de la BDEAC compte 59 opérations en cours de mise en œuvre, pour un montant total de FCFA 858.545 millions. Les opérations du portefeuille se répartissent comme suit :

- (i) 32 concours en cours de décaissement, pour un montant FCFA 561.334 millions, soit 65,4% de l'ensemble du portefeuille ;
- (ii) 14 concours confirmés mais non encore décaissés, pour un montant de FCFA 186.400 millions, soit 21,7% du portefeuille ;
- (iii) 13 concours non confirmés pour un montant total de FCFA 110.811 millions, soit 12,9% de l'ensemble du portefeuille.

Depuis le début de l'exercice en cours, la Banque a approuvé 19 projets, pour un volume total de FCFA 186.147 millions. Sur le plan sectoriel, avec une dotation de FCFA 90.000 millions, soit 48,3% de l'ensemble des financements de l'exercice, la santé constitue la locomotive, en raison des appuis urgents que la Banque a dû mettre en place en faveur des Etats, pour le financement de leurs plans de riposte respectifs.

### A.2. Estimations financières au 31 décembre 2020

Le tableau ci-dessous présente la situation provisoire au 31 août 2020, ainsi que les estimations au 31 décembre 2020.

Tableau 19 : Situation provisoire au 31 août 2020

N°	Rubriques	Budget 2020 (MFCFA)	Réalisations au 31/08/2020 (MFCFA)	Estimations au 31/12/2020 (MFCFA)
1	Produits des prêts	41 699	16 286	23 909
2	Charges financières	17 968	6 787	9 923
3	Marge d'activité bancaire	23 432	9 499	13 986
4	Produits financiers et autres	229	0	
5	Produit net bancaire	23 661	9 499	13 986
6	Charges générales et dotations	16 706	8 244	11 568
7	Résultat d'exploitation	6 955	1 255	2 487
9	Résultat net	6 955	1 255	2 487
10	Coefficient d'exploitation	40,2%	46,5%	49,3%

L'estimation en baisse du résultat net est la conséquence du niveau d'activité assez faible au cours de l'exercice, en raison des mesures conservatoires prises par les Etats pour juguler la crise sanitaire qui ont lourdement affecté la bonne mise en œuvre des opérations. Pour limiter les impacts de cette crise sur le compte des résultats, la Banque a dû prendre des mesures drastiques pour contenir les charges. Elle a également engagé des actions dynamiques pour préserver le portefeuille des prêts en intensifiant les recouvrements. Enfin, les charges financières ont été limitées en ne faisant des tirages sur les emprunts qu'en cas de décaissement prévisionnel en faveur des projets.

## B. PERSPECTIVES FINANCIÈRES (2021 - 2026)

### B.1. Finalisation du PS 2017-2022

Depuis l'adoption du Plan Stratégique 2017-2022, la Banque a approuvé 46 opérations, pour un montant total de FCFA 551.082 millions. En terme d'exécution, 2 opérations sont achevées, pour un montant de FCFA 27.240 millions, soit 4,9% du volume global.

Sur le plan typologique : (i) le secteur public non marchand représente 37,7% des engagements pris, avec un volume de FCFA 207.800 millions ; (ii) le secteur public marchand ressort à 29%, pour un volume de FCFA 160.000 millions ; (iii) tandis que le secteur privé pèse pour 33,3%, avec un volume de financements de FCFA 183.282 millions. Il convient de rappeler que 32 opérations du secteur ont été financées, ce qui confirme la priorité accordée par la Banque à la diversification économique dans la sous-région. Ces données peuvent se résumer selon le tableau ci-dessous :

Tableau 20 : Typologie des engagements de la Banque

SECTEUR	Montants approuvés (MFCFA)	%	Objectifs du PS	Nombre de projets
PUBLIC MARCHAND	207 800	37,7%	20,0%	12
PUBLIC NON MARCHAND	160 000	29,0%	40,0%	2
PRIVÉ	183 282	33,3%	40,0%	32
<b>TOTAL</b>	<b>551 082</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>46</b>

La répartition typologique des engagements telle que présentée dans le tableau ci-dessus est la conséquence de la pandémie liée à la COVID-19 qui a nécessité, en 2020, un soutien urgent et fort des pays de la CEMAC par la Banque, dans le cadre du financement de leurs plans de riposte respectifs, ce qui a eu pour effet d'augmenter le poids des projets non marchands.

Sur le plan sectoriel, les transports constituent la locomotive des engagements, avec un volume de FCFA 151.800 millions et un poids de 29,2%. Ils sont suivis de la santé et l'énergie, avec respectivement 20,2% et 15,5%. Une priorité est accordée aux projets d'infrastructures à vocation d'intégration régionale (transports et énergie) pour l'augmentation des échanges commerciaux dans la sous-région, à l'agriculture & agro-industrie pour la réduction des importations des produits alimentaires, ainsi qu'à l'industrie pour la diversification économique et la transformation locale des matières premières, en vue de l'augmentation de la valeur ajoutée. On constate également qu'en raison de la pandémie de la COVID-19, la santé est une urgence et une priorité des Etats. Conformément au PS 2017-2022 qui prévoit d'accompagner les pays dans leurs plans nationaux de développement, la Banque a dû se réajuster en intégrant ce secteur parmi ses priorités opérationnelles.

Sur la période restante du PS 2017-2022, à savoir les exercices 2021 et 2022, la Banque prévoit une prise d'engagements globale de FCFA 450.000 millions, dont FCFA 135.000 millions pour le secteur privé, FCFA 135.000 millions pour le marchand et FCFA 180.000 millions pour le non marchand. Cette répartition tient compte des nouveaux besoins issus de la table ronde des bailleurs de fonds des projets intégrateurs prioritaires du Programme Economique Régional (PER) de la CEMAC qui impliquent de la BDEAC, un positionnement fort pour le financement de ces projets.

## B.2. Elaboration d'un nouveau plan quinquennal

A la fin de la mise en œuvre du PS 2017-2022, un nouveau plan stratégique sera élaboré pour la période 2022-2027, avec des priorités opérationnelles et financières qui seront définies le moment venu. Cependant, les projets intégrateurs continueront à être portés prioritairement par la Banque, compte tenu de leur contribution au commerce transfrontalier et à l'amélioration des conditions de vie des populations. Sous cet angle, les engagements de la BDEAC pourraient se décliner comme suit sur la période 2021-2026 :

Tableau 21 : Prévion des engagements de la Banque entre 2021 à 2026

ANNÉES	2021	2022	2023	2024	2025	2026
PROJETS DU SECTEUR PRIVÉ	60 000	75 000	75 000	75 000	90 000	90 000
PROJETS DU SECTEUR PUBLIC MARCHAND	60 000	75 000	75 000	75 000	90 000	90 000
PROJETS DU SECTEUR PUBLIC NON MARCHAND	80 000	100 000	100 000	100 000	120 000	120 000
TOTAL	200 000	250 000	250 000	250 000	300 000	300 000
ENGAGEMENTS CUMULÉS	200 000	450 000	700 000	950 000	1 250 000	1 550 000

## B.3. Elaboration d'un nouveau plan quinquennal

Sur la base des engagements prévisionnels, le programme de décaissements pourrait s'articuler comme repris dans le tableau ci-après.

Tableau 22 : Programme des décaissements de la Banque entre 2021 et 2026

ANNÉES	2021	2022	2023	2024	2025	2026
DÉCAISSEMENTS	235 610	141 345	150 386	155 000	190 000	222 500
DÉCAISSEMENTS CUMULÉS	235 610	376 955	527 341	682 341	872 341	1 094 841

En 2021, la Banque traitera un volume important de décaissements, en raison d'une part du stock à fin décembre 2020, mais également d'une reprise dynamique de l'activité sur les chantiers, suite à un retour à la normale dans les pays. Par la suite, le rythme de décaissements redeviendra normal à partir de 2022.

## B.4. Schéma de mobilisation des ressources

Pour la mise en œuvre de ce programme, la Banque va déployer un plan de mobilisation des ressources dynamique qui se développe en trois axes :

- 1- Au niveau interne**, les actionnaires qui ne sont pas encore à jour vont s'acquitter de leurs obligations vis-à-vis de la Banque, notamment par la libération de leurs quotes-parts de capital appelé. Par ailleurs, les discussions en cours avec des investisseurs institutionnels devraient aboutir à leur souscription de la part de capital social libre, bouclant ainsi le tour de table. Les ressources provenant de ces actionnaires viendront renforcer les fonds propres de la Banque et améliorer ses ratios financiers, tout autant qu'elles serviront d'effet de levier pour la mobilisation des ressources extérieures. Un montant total de FCFA 22.843 millions est attendu.



**2- Au niveau sous-régional**, la Banque s'engage actuellement dans un programme d'appel public à l'épargne, d'un montant total de FCFA 300.000 millions, sur la période 2020-2022. Ces ressources en monnaie locale et levées sur le marché communautaire, permettront à la Banque d'animer ledit marché avec un double objectif : offrir l'opportunité aux ménages de faire fructifier leurs épargnes tout en participant concomitamment au développement économique des pays et à l'inclusion financière des populations les plus vulnérables.

**3- Au niveau international**, la Banque poursuivra sa levée de ressources auprès des partenaires extérieurs, pour diversifier ses sources de financement.

Dans ce contexte, une priorité sera accordée aux facilités en EUR, en raison de la fixité du taux de change avec le FCFA. Les maturités les plus longues seront également recherchées pour adapter les ressources aux conditions particulières du financement des infrastructures de base. Un montant total d'environ FCFA 600.000 millions sera ainsi mobilisé sur la période 2023-2026. Dans le cadre du financement du commerce, notamment des importations et des exportations, la Banque mobilisera des ressources adaptées au cycle court de ces opérations. Celles-ci seront principalement en USD et équivaldront à FCFA 38.150 millions.

## B.5. Agrégats prévisionnels de gestion

Avec les ressources à mobiliser et les financements à accorder, les projections d'activités de la Banque se présentent ainsi qu'il suit :

Tableau 23 : Projection des agrégats de gestion de la Banque entre 2019 et 2026

AGREGATS DE GESTION	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Marge d'activité bancaire	20 156	13 986	26 148	29 617	46 523	67 442	99 236	134 453
Produit net bancaire	20 156	13 986	26 148	29 617	46 523	67 442	99 236	134 453
Résultat d'exploitation	14 332	2 487	10 639	13 130	28 989	48 788	79 380	113 309
Résultat net	14 345	2 487	10 639	13 130	28 989	48 788	79 380	113 309
Frais généraux	2 779	1 191	4 049	4 454	4 899	5 389	5 928	6 521
Frais de fonctionnement	9 545	6 898	10 059	10 760	11 517	12 334	13 216	14 169
Coefficient net d'exploitation	47%	49%	38%	36%	25%	18%	13%	11%
CAF	19 310	7 157	16 159	18 927	35 076	55 179	86 090	120 354

A la lumière de ces données, sur la période 2021-2026, la Banque va s'inscrire dans une dynamique de croissance particulièrement bonne. L'évolution rapide et continue du produit net bancaire, résultat de l'activité de financement de la Banque en est la preuve. Malgré cette forte croissance des opérations, les charges resteront contenues à un niveau relativement modeste, dénotant d'une très bonne productivité, comme en témoignent les niveaux sans cesse décroissants du coefficient d'exploitation. La capacité d'autofinancement de la Banque, reflet de son aptitude à financer ses investissements, suit le même trend que le produit net bancaire, dénotant au passage d'une institution en bonne santé financière sur la période sous revue.

## B.6. Bilan prévisionnel

Le tableau ci-dessous présente les bilans historiques et prévisionnels comparés de la Banque, sur la période 2019-2026.

# EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE 2020

Tableau 24 : Bilans comparés de la Banque entre 2019 et 2026

ACTIF	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Caisse, banques et titres	23 113	70 292	117 614	131 264	178 512	195 441	234 432	254 597
Comptes d'ordre et divers	4 052	3 223	2 223	2 223	2 223	2 223	2 223	2 223
Actionnaires	13 510	13 510	10 259	7 008	7 008	7 008	7 008	7 008
Clientèle et études	393 631	484 488	670 801	745 048	808 291	853 735	906 003	956 778
Immobilisations	25 573	26 070	28 431	31 090	31 590	32 090	32 590	33 090
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>459 879</b>	<b>597 582</b>	<b>829 326</b>	<b>916 632</b>	<b>1 027 623</b>	<b>1 090 497</b>	<b>1 182 256</b>	<b>1 253 696</b>
<b>PASSIF</b>								
Banques								
Comptes d'ordre et divers	6 449	6 127	5 820	4 849	4 253	4 990	4 741	4 504
Ressources extérieures	270 400	393 976	589 794	660 541	736 456	744 151	749 820	700 906
Provisions pour pertes et charges	8 079	10 281	13 124	14 273	15 259	15 980	16 805	17 610
Ressources spéciales	21 105	22 105	23 105	24 105	25 105	26 105	27 105	28 105
Subventions affectées	24 696	34 455	37 615	37 615	40 061	41 742	44 626	47 852
Capitaux propres	129 150	130 637	159 868	175 249	206 489	257 529	339 160	454 719
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>459 879</b>	<b>597 582</b>	<b>829 326</b>	<b>916 632</b>	<b>1 027 623</b>	<b>1 090 497</b>	<b>1 182 256</b>	<b>1 253 696</b>

A l'actif, les prêts à la clientèle représentent en moyenne 80% du total du bilan, suivis de la trésorerie, ce qui confirme le recentrage de l'institution sur son métier de financement du développement. Sur la période, les immobilisations demeurent relativement stables, tandis que la libération du capital appelé par les actionnaires permet de réduire ce poste de moitié, par rapport à la situation en 2019. Au passif, les emprunts représentent en moyenne 66% du total du bilan, tandis que les capitaux propres augmentent vertigineusement, en raison de la libération du capital appelé par les actionnaires historiques et la souscription des parts libres du capital par de nouveaux actionnaires. En définitive, la structure bilancielle de la Banque est équilibrée sur la période.

## B.7. Plan de trésorerie prévisionnelle

Le tableau ci-dessous présente les plans de trésorerie prévisionnels comparés de la Banque, sur la période 2020-2026.

Tableau 25 : Trésorerie prévisionnelle comparée de la Banque de 2020 à 2026

Rubriques	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	TOTAL
Trésorerie initiale (A)	32 380	70 292	117 614	131 264	178 512	195 441	234 432	
Encaissements								-
Remboursements crédits	69 852	93 099	125 950	165 139	213 105	274 435	345 017	1 286 597
Encaissements emprunts	143 500	245 096	124 525	213 625	150 000	150 000	100 000	1 126 746
Encaissements ressources extérieures								-
Appel capital	-	19 592	3 251	-	-	-	-	22 843
Autres encaissements	69	8 829	70	70	70	70	70	9 248
<b>TOTAL (1)</b>	<b>213 421</b>	<b>366 616</b>	<b>253 796</b>	<b>378 834</b>	<b>363 175</b>	<b>424 505</b>	<b>445 087</b>	<b>9 248</b>
Décaissements								
Frais de fonctionnement	6 898	10 059	10 760	11 517	12 334	13 216	14 169	78 952
Déblocage de crédits	136 800	235 610	141 345	150 386	155 000	190 000	222 500	1 231 641
Frais Financiers	9 923	17 654	29 235	31 473	36 107	37 467	38 839	200 699
Remboursements d'emprunts	19 924	49 278	53 778	137 710	142 305	144 332	148 914	
Autres dépenses	1 965	6 694	5 027	500	500	500	500	15 685
<b>TOTAL (2)</b>	<b>175 509</b>	<b>319 294</b>	<b>240 146</b>	<b>331 586</b>	<b>346 245</b>	<b>385 514</b>	<b>424 922</b>	<b>1 526 976</b>
Solde flux annuels (1)-(2) = (B)	37 912	47 322	13 650	47 248	16 929	38 991	20 165	
Trésorerie finale (A)+(B)	70 292	117 614	131 264	178 512	195 441	234 432	254 597	

Sur la période sous revue, l'ambitieux programme d'investissements de la Banque dans les projets de développement de la sous-région est soutenu par une mobilisation de ressources active, ce qui se matérialise par un solde des flux de trésorerie positif à chaque exercice.

## B.8. Ratios prévisionnels

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des ratios de la Banque sur la période 2019-2026.

Tableau 26 : Evolution des Ratios de la Banque de 2019 à 2026

Ratios d'analyse	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Coefficient d'exploitation	47%	49%	38%	36%	25%	18%	13%	11%
Solvabilité (Fonds Propres/Total Bilan)	36%	29%	24%	23%	24%	27%	31%	38%
Endettement courant	270 400	393 976	589 794	660 541	736 456	744 151	749 820	700 906
Capacité d'endettement (100% du capital sujet à appel)	929 439	929 439	1 080 000	1 080 000	1 080 000	1 080 000	1 080 000	1 080 000
Marge d'endettement (capital sujet à appel - endettement courant)	662 536	540 759	490 206	419 459	343 544	335 849	330 180	379 094
Limite d'endettement (4 fois les fonds propres)	660 936	681 318	798 241	859 766	971 724	1 162 877	1 476 397	1 925 632

Le coefficient d'exploitation reste contenu en 2020, en comparaison avec l'exercice 2019, avant de décroître progressivement à partir de l'exercice 2021, dénotant d'une bonne maîtrise des charges sur la période sous revue. La solvabilité de la Banque reste satisfaisante, malgré une mobilisation des ressources extérieures assez élevée entre 2021 et 2023,

en raison des décaissements à effectuer en faveur des projets. La capacité d'endettement, la marge d'endettement, ainsi que la limite d'endettement constituent des indications fortes de la maîtrise, par la Banque, de sa politique de mobilisation des ressources.

## B.9. Comptes d'Exploitation Comparés 2016-2026

Tableau 27 : Comptes d'exploitation comparés entre 2016 et 2026

EN MILLIONS DE FCFA	RÉALISATIONS				ESTIMATIONS		PROJECTIONS				
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
<b>LIBELLÉS</b>											
Total intérêts des prêts et commissions reçus	19 698	18 844	23 855	25 561	23 909	43 802	58 852	77 996	103 549	136 703	173 293
Autres commissions		2 180	2 218	3 889		0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL INTÉRÊTS ET COMMISSIONS RECUS</b>	<b>19 698</b>	<b>21 024</b>	<b>26 073</b>	<b>29 450</b>	<b>23 909</b>	<b>43 802</b>	<b>58 852</b>	<b>77 996</b>	<b>103 549</b>	<b>136 703</b>	<b>173 293</b>
Intérêts et commissions versés		6 829	6 661	9 018	9 923	17 654	29 235	31 473	36 107	37 467	38 839
Autres commissions	6 668	92	11	276	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL INTÉRÊTS ET COMMISSIONS VERSES</b>	<b>6 698</b>	<b>6 921</b>	<b>6 672</b>	<b>9 294</b>	<b>9 923</b>	<b>17 654</b>	<b>29 235</b>	<b>31 473</b>	<b>36 107</b>	<b>37 467</b>	<b>38 839</b>
<b>MARGE DE L'ACTIVITE BANCAIRE</b>	<b>13 030</b>	<b>14 103</b>	<b>19 401</b>	<b>20 156</b>	<b>13 986</b>	<b>26 148</b>	<b>29 617</b>	<b>46 523</b>	<b>67 442</b>	<b>99 236</b>	<b>134 453</b>
En % de PNB	100%	98%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Produits et profits financiers	8	303	6	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>13 039</b>	<b>14 406</b>	<b>19 406</b>	<b>20 156</b>	<b>13 986</b>	<b>26 148</b>	<b>29 617</b>	<b>46 523</b>	<b>67 442</b>	<b>99 236</b>	<b>134 453</b>
En % de TICR	66%	69%	74%	68%	58%	58%	60%	50%	60%	65%	73%
Matières et fournitures consommées	163	170	191	171	80	80	398	437	481	529	582
Transports consommés	357	471	722	468	117	117	724	7966	876	963	1 060
Autres services consommés	867	1 519	1 824	2 140	995	995	2 927	3 220	3 542	3 896	4 286
Frais généraux	1 387	2 160	2 736	2 779	1 191	1 191	4 049	4 454	4 899	5 389	5 928
En % de PNB	11%	15%	14%	14%	9%	9%	15%	15%	11%	8%	6%
Frais de personnel	3 556	4 262	4 638	5 866	5 532	5 532	5 931	6 227	6 539	6 866	7 209
Charges et pertes diverses	1 694	526	1 547	900	175	175	79	79	79	79	79
<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>6 638</b>	<b>6 948</b>	<b>8 922</b>	<b>9 545</b>	<b>6 895</b>	<b>10 059</b>	<b>10 760</b>	<b>11 517</b>	<b>12 334</b>	<b>13 216</b>	<b>14 169</b>
Autres services produits	98	69	69	69	69	69	70	70	70	70	70
Produits et profits divers	1 551	516	867	414	0	0	0	0	0	0	0
Dotations aux amortissements et aux provisions	24 855	6 767	5 753	4 965	4 670	4 670	5 520	5 796	6 391	6 710	7 046
Subventions accordées			0	0	0	0	0	0	0	0	0
Reprise sur intérêt réservés et provisions			2 953	8 304	0	0	0	0	0	0	0
Reprise sur fonds de bonification d'intérêts	8 659		0	0							
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-8 145</b>	<b>1 276</b>	<b>8 619</b>	<b>14 432</b>	<b>2 487</b>	<b>10 639</b>	<b>13 130</b>	<b>28 989</b>	<b>48 788</b>	<b>79 380</b>	<b>113 309</b>
En % de PNB	-62%	9%	44%	72%	18%	41%	44%	44%	62%	72%	72%
Charges hors exploitation	874	732	8 619	14 432	2 487	10 639	13 130	13 130	28 989	48 788	48 788
Reprises sur intérêts réservés et provisions		1 806	6	95	0	0	0	0	0	0	0
Résultat sur cession d'éléments d'actifs immobilisés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Produits hors exploitation	82	0	2 917	7	0	0	0	0	0	0	0
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-8 937</b>	<b>2 350</b>	<b>11 530</b>	<b>14 345</b>	<b>2 487</b>	<b>10 639</b>	<b>13 130</b>	<b>13 130</b>	<b>28 989</b>	<b>48 788</b>	<b>48 788</b>
En % de PNB	-69%	16%	59%	71%	18%	41%	44%	44%	62%	72%	72%
<b>COEFF. D'EXPLOITATION</b>	<b>50,9%</b>	<b>48,2%</b>	<b>46,0%</b>	<b>47,4%</b>	<b>49,3%</b>	<b>38,5%</b>	<b>36,3%</b>	<b>36,3%</b>	<b>24,8%</b>	<b>18,3%</b>	<b>18,3%</b>
<b>CASH FLOW D'EXPLOITATION</b>	<b>15 918</b>	<b>9 118</b>	<b>17 284</b>	<b>19 310</b>	<b>7 157</b>	<b>16 159</b>	<b>18 927</b>	<b>18 927</b>	<b>35 076</b>	<b>55 179</b>	<b>55 179</b>
En % de PNB	122%	63%	89%	86%	51%	62%	64%	64%	75%	82%	82%
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>30 097</b>	<b>23 718</b>	<b>32 883</b>	<b>38 244</b>	<b>23 978</b>	<b>43 872</b>	<b>58 922</b>	<b>58 922</b>	<b>78 066</b>	<b>103 619</b>	<b>103 619</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>39 034</b>	<b>21 368</b>	<b>21 352</b>	<b>23 899</b>	<b>21 491</b>	<b>33 233</b>	<b>45 792</b>	<b>45 792</b>	<b>49 076</b>	<b>54 831</b>	<b>54 831</b>
<b>ENCOURS DES PRETS</b>	<b>317 599</b>	<b>325 604</b>	<b>360 208</b>	<b>416 251</b>	<b>484 488</b>	<b>671 801</b>	<b>745 048</b>	<b>808 291</b>	<b>853 735</b>	<b>906 003</b>	<b>956 778</b>
<b>ENCOURS DES EMPRUNTS</b>	<b>100 615</b>	<b>224 908</b>	<b>256 588</b>	<b>270 401</b>	<b>393 976</b>	<b>589 794</b>	<b>660 541</b>	<b>736 456</b>	<b>744 151</b>	<b>749 820</b>	<b>700 906</b>

## B.10. Plans de Trésorerie Comparés 2020-2026

Tableau 28 : Plans de trésorerie comparés de 2020 à 2026

En millions de fcfa

RUBRIQUES	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
<b>ENTRÉES DE TRÉSORERIE</b>	<b>213 421</b>	<b>366 616</b>	<b>253 796</b>	<b>378 834</b>	<b>363 175</b>	<b>424 505</b>	<b>445 087</b>
Prêts actifs	69 852	93 099	125 950	165 139	213 105	274 435	345 017
Encaissement du principal des prêts	45 943	49 297	67 098	87 143	109 556	137 732	171 725
Intérêts et commissions perçus	23 909	43 802	58 852	77 996	103 549	136 703	173 293
Autres entrées de trésorerie	143 569	217 517	127 846	213 695	150 070	150 070	100 070
Tirages sur emprunts	143 500	245 096	124 525	213 625	150	150 000	100 000
Capital appelé		19 592	3251				
Divers	69	8 829	70	70	70	70	70
<b>SORTIES DE TRÉSORERIE</b>	<b>175 509</b>	<b>319 294</b>	<b>240 146</b>	<b>331 586</b>	<b>346 245</b>	<b>385 514</b>	<b>424 922</b>
Intérêts et commissions versés	9 923	17 654	29 235	31 473	36 107	37 467	38 839
Remboursement du principal des emprunts	19 924	49 278	53 778	137 710	142 305	144 332	148 914
Décaissements sur projets actifs	136 800	235 610	141 345	150 386	155 000	190 000	222 500
Charges générales	6 898	10 059	10 760	11 517	12 334	13 216	14 169
Opérations en capital (investissements)	1 965	6694	5027	500	500	500	500
Divers							
<b>ECART (ENTRÉES-SORTIES)</b>	<b>37 912</b>	<b>47 322</b>	<b>13 650</b>	<b>47 248</b>	<b>16 929</b>	<b>38 991</b>	<b>20 165</b>
<b>TRÉSORERIE DEBUT DE PÉRIODE</b>	<b>32 380</b>	<b>70 292</b>	<b>117 614</b>	<b>131 264</b>	<b>178 512</b>	<b>195 441</b>	<b>234 432</b>
<b>TRÉSORERIE FIN DE PÉRIODE</b>	<b>70 292</b>	<b>117 614</b>	<b>131 264</b>	<b>178 512</b>	<b>195 441</b>	<b>234 432</b>	<b>254 597</b>



# XI

## *Faits exceptionnels et litiges*

A la connaissance de la direction de la Banque, il n'existe aucun fait litigieux ou exceptionnel digne d'être remonté à l'attention des investisseurs intéressés par la souscription de l'emprunt obligataire BDEAC 2020, objet du présent Document d'Information.



# XII

## *Annexes transmises au régulateur*

- ☑ RAPPORT ANNUEL 2017, 2018 ET 2019 DE L'EMETTEUR
- ☑ COMPTES CERTIFIES PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICES 2017 - 2018 - 2019
- ☑ ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- ☑ OPINION DU CONSEIL JURIDIQUE
- ☑ ATTESTATION DU CONSORTIUM CHEF DE FILE
- ☑ EXTRAIT DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA BDEAC AUTORISANT L'OPERATION
- ☑ CONTRAT DE MANDAT
- ☑ CONVENTION DE PRISE FERME
- ☑ COPIES DES LETTRES DE PRISE FERME
- ☑ CONVENTION DE SYNDICAT DE PLACEMENT
- ☑ MODELES DE SUPPORTS DE COMMUNICATION :
  - DÉPLIANT
  - BULLETIN DE SOUSCRIPTION
  - AFFICHETTES
- ☑ LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

**BANQUE DE DEVELOPPEMENT DES ETATS DE  
L'AFRIQUE CENTRALE  
« BDEAC »**

**RAPPORT GENERAL  
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**Etats financiers annuels  
Exercice clos le 31 décembre 2017**



BDEAC  
Rapport général des commissaires aux comptes  
Exercice clos le 31 décembre 2017

Page 12 sur 12

	<b>Pages</b>
<b>Rapport général des Commissaires aux comptes</b>	<b>1 à 5</b>
<b>États financiers au 31 décembre 2017</b>	
- Bilan	
- Soldes intermédiaires de gestion	
- Compte d'exploitation et indicateurs de gestion	
- Suivi budgétaire au 31/12/2017	
<b>Notes sur les principes comptables</b>	<b>1 à 12</b>

pdfelement



**BANQUE DE DEVELOPPEMENT DES ETATS  
DE L'AFRIQUE CENTRALE  
« BDEAC »  
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
Etats financiers annuels  
Exercice clos le 31 décembre 2017**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017, sur :

- l'audit des états financiers annuels de la BDEAC établis en FCFA, tels qu'ils sont joints au présent rapport et faisant ressortir des capitaux propres de FCFA 104 733 millions, y compris un résultat bénéficiaire de l'exercice de FCFA 2 350 millions ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi et les statuts.

**I- Audit des états financiers annuels**

**Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels au 31 décembre 2017 ci-joints de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) désignée ci-après « la Banque », comprenant le i) bilan, ii) les soldes caractéristiques de gestion, iii) la situation des ressources et des engagements, iv) la situation des recouvrements et v) le compte rendu d'exécution budgétaire, et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives (notes sur les états financiers).

À notre avis, les états financiers annuels de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la BDEAC à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'article 45 des statuts de la Banque et résumés dans les notes annexes

GA

F

BDEAC  
Bureau d'audit des établissements bancaires  
Exercice clos le 31 décembre 2017  
Page 2

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) et conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'article 45 des statuts de la Banque. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la BDEAC conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le code de l'IESBA) et celui qui encadre le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

## Observations :

Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur les points suivants :

### 1. Analyse des comptes d'ordre et divers

A l'examen des comptes d'ordre qui présentent un solde débiteur de FCFA 2 652 millions et un solde créditeur de FCFA 19 173 millions, nous avons relevé que ceux-ci ne sont pas suffisamment analysés et pourraient en conséquence contenir des opérations à risque. Nous avons compris que des mesures ont été prises en vue de l'analyse et de l'apurement de ces opérations.

### 2. Référentiel comptable

Le référentiel comptable de la banque n'est pas en conformité avec les normes internationales.


### 3. Revenus de l'immeuble Yoka Bernard

Les revenus de la banque ne comprennent les loyers de l'immeuble Yoka Bernard.

### 4. Produits d'intérêts non encaissés

Les produits de l'exercice comprennent un montant de FCFA 5 111 millions correspondant à des intérêts portés sur un Etat, qui ont été capitalisés dans l'encours de prêts restructurés.

Ces observations ne modifient pas notre opinion.

*Est* 

BDEAC  
Rapport annuel des commissaires aux comptes  
Exercice clos le 31 décembre 2017  
Page 3

## **Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux états financiers annuels**

Le conseil d'administration de la Banque est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux principes comptables définis par l'article 45 des statuts de la Banque, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'administration d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de mettre la Banque en liquidation ou de cesser ses activités en s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la Banque.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe A du présent rapport du commissaire aux comptes.

BCEAC  
Rapport général des commissaires aux comptes  
Exercice clos le 31 décembre 2017  
Page 1

## II- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les statuts de la Banque.


Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Toutefois, nous vous signalons qu'à la date de rédaction du présent rapport, certains actionnaires de la catégorie A n'ont pas encore procédé à la libération de leur quote-part suite à la dernière augmentation de capital de votre banque. En effet, conformément au calendrier de versement, les échéances des exercices 2016 et 2017 n'ont pas été versées pour un montant total FCFA 22 697 millions. De plus, nous nous signalons le non-paiement par l'actionnaire Lybie de sa créance au titre de la prime d'émission sur les actions souscrites depuis 2007.

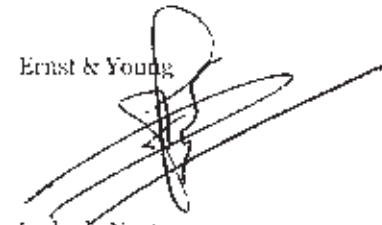
Fait à Brazzaville et à Douala, le 29 juin 2018

Les Commissaires aux Comptes

Price WaterhouseCoopers

  
Goo Uly Kamga  
Associé  
Expert-Comptable agréé CEMAC

Ernst & Young

  
Ludovic Ngatse  
Associé  
Expert-Comptable agréé CEMAC

BDFAC

Comptes et jetons de souscription et de rachat aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2017

Page 5

10/10/20

## ANNEXE A PORTANT RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et remettons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous prenons connaissance du contrôle interne de la Banque afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés montrant que les événements survenus entre la date des états financiers et la date de notre rapport, nécessitant un ajustement des états financiers ou une information à fournir dans ceux-ci, ont fait l'objet d'un traitement approprié dans les états financiers conformément au référentiel comptable applicable ;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les safeguards connexes s'il y a lieu ;
- Nous avons l'obligation du respect du secret professionnel pour les faits, actes et renseignements dont nous avons eu connaissance.

 pdfelement

# EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE 2020

02/10/20

BILAN DÉTAILLÉ

ANNEXE 1

ACTIF	31/12/2019			31/12/2020	
	Mont	Mont en Euros	Mont en Euros	Mont	Coeff
<b>CAISSE BANQUE ET TITRES (Annexe A1)</b>					
Caisse	3 294 240		1 130 121	7 780 000	23%
Comptes bancaires	66 122 751		2 482 962	171 570 000	45%
Titres à court terme	170 872 091		1 847 763	1 200 000	5%
Titres à long terme	1 112 192 071	1 112 192 071			
<b>TOTAL CAISSE BANQUE ET TITRES (II)</b>	<b>2 114 481 153</b>		<b>5 463 846</b>	<b>2 051 470 000</b>	<b>48%</b>
<b>PROVISIONS D'ORDRES ET DIVERS</b>					
Provision Annexe A12	16 255 450	16 255 450	16 255 450	41 200 000	25%
Provision Annexe A13	1 747 130			6 200 000	3%
Autres provisions Annexe A14	421 482 700	421 482 700	1 000 000	112 000 000	26%
Provision pour dépréciation de titres à long terme	75 220 400	75 220 400	75 220 400	112 000 000	26%
Provision pour dépréciation de titres à court terme	240 278 700		240 278 700	1 000 000 000	24%
Provision pour dépréciation de titres à long terme	718 199 000	718 199 000	718 199 000	1 000 000 000	24%
<b>TOTAL PROVISIONS D'ORDRES ET DIVERS (III)</b>	<b>2 368 332 880</b>	<b>2 368 332 880</b>	<b>2 061 853 700</b>	<b>2 368 332 880</b>	<b>49%</b>
<b>ACTIONNAIRES (Annexe A14)</b>					
Capital autorisé, souscrit et versé	1 000 000 000		22 611 000 000	21 900 000 000	5%
<b>TOTAL ACTIONNAIRES (III)</b>	<b>1 000 000 000</b>	<b>0</b>	<b>22 611 000 000</b>	<b>21 900 000 000</b>	<b>5%</b>
<b>CLIENTS</b>					
Prévisions des créances à l'égard des clients	50 121 116 494		49 251 183 000	49 251 183 000	2%
Prévisions des clients	1 000 000			1 000 000	0%
Prévisions des créances à l'égard des clients	36 121 116 494	36 121 116 494	36 121 116 494	36 121 116 494	20%
Prévisions des créances à l'égard des clients	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	0%
Autres clients	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	0%
<b>TOTAL CLIENTS (IV)</b>	<b>92 243 233 988</b>	<b>52 121 116 494</b>	<b>91 428 299 494</b>	<b>91 428 299 494</b>	<b>2%</b>
<b>ETAT ET ANCIENS</b>					
Etat et anciens	100 000 000		61 000 000	10 000 000	0%
<b>TOTAL ETAT ET ANCIENS (V)</b>	<b>100 000 000</b>	<b>0</b>	<b>61 000 000</b>	<b>10 000 000</b>	<b>0%</b>
<b>FRANCS VALUEURS IMMOBILISÉS (Annexe A14)</b>					
Les francs valeurs immobilisés comprennent les immobilisations corporelles	121 312 240	121 312 240	121 312 240	121 312 240	20%
Les francs valeurs immobilisés comprennent les immobilisations financières	1 655 407 500	1 655 407 500	1 655 407 500	1 655 407 500	26%
<b>TOTAL FRANCS VALUEURS IMMOBILISÉS (VI)</b>	<b>1 776 719 740</b>	<b>1 776 719 740</b>	<b>1 776 719 740</b>	<b>1 776 719 740</b>	<b>21%</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Annexe A14)</b>					
Immeubles	1 124 116 494		1 124 116 494	1 124 116 494	19%
Matériel et outillage	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	0%
Autres immobilisations corporelles	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	0%
Matériel informatique	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	0%
Matériel de transport	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	0%
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (VII)</b>	<b>2 126 116 494</b>	<b>2 126 116 494</b>	<b>2 126 116 494</b>	<b>2 126 116 494</b>	<b>3%</b>
<b>AUTRES VALUEURS IMMOBILISÉES (Annexe A14 et A15)</b>					
Autres valeurs immobilisées	1 000 000		1 000 000	1 000 000	0%
Autres valeurs immobilisées	1 000 000		1 000 000	1 000 000	0%
Autres valeurs immobilisées	1 000 000		1 000 000	1 000 000	0%
Autres valeurs immobilisées	1 000 000		1 000 000	1 000 000	0%
<b>TOTAL AUTRES VALUEURS IMMOBILISÉES (VIII)</b>	<b>4 000 000</b>	<b>4 000 000</b>	<b>4 000 000</b>	<b>4 000 000</b>	<b>0%</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (II + III + IV + V + VI + VII + VIII)</b>	<b>3 080 725 000</b>	<b>28 542 232 974</b>	<b>30 095 149 750</b>	<b>30 095 149 750</b>	<b>4%</b>
Encaissements des créances			10 000 000	10 000 000	0%
Engagements envers les créanciers			10 000 000	10 000 000	0%
Engagements envers les créanciers			10 000 000	10 000 000	0%
Engagements envers les créanciers			10 000 000	10 000 000	0%
Engagements envers les créanciers			10 000 000	10 000 000	0%
<b>TOTAL ENGAGEMENTS</b>			<b>40 000 000</b>	<b>40 000 000</b>	<b>0%</b>

Page 2 sur 2



# EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE 2020

BDEAC

BILAN LISSÉ

ANNEXE 4

PASSIF	2019		Variation %
	Exercice 2019	Exercice 2018	
<b>RANDOMES</b>			
Comptes de tiers	0	0	
<b>TOTAL RANDOMES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>COMPTES D'ORDRES ET DIVERS</b>			
Trésorerie et Equivalents (Annexes A2.1	1 336 711	1 171 411 282	1,8%
Comptes sur établissements financiers		1 111 811 992	1,0%
Personnel	11 746 032	15 724 119	98,7%
Comptes d'attente (Annexes A2.2	1 241 345 159	1 421 107 374	11,1%
Comptes de régularisation (Annexes A2.3	2 192 842 075	1 213 402 233	24,7%
Comptes d'attente (Annexes A2.4)	8 511 405 615	11 214 275 111	89%
Dotations pour amortissements	89 012 749	75 589 071	87%
<b>TOTAL COMPTES D'ORDRES ET DIVERS (O)</b>	<b>22 608 392 706</b>	<b>15 021 455 329</b>	<b>43%</b>
<b>RESSOURCES FINANCIÈRES (Annexes A2.5 et A2.6)</b>			
Emprunts obligataires convertibles		6 089 226 000	1,0%
Emprunts en monnaie	71 420 201 627	46 485 961 098	125%
Dépôts bancaires à court terme et dépôts de trésorerie	115 774 033	205 011 069	1,0%
Comptes courants et autres	14 844 184 115	146 214 621 591	1,0%
Dépôts de garanties	529 693 075	1 536 656	100%
Dépôts de traitements	1 710 170 111	1 570 600 217	100%
<b>TOTAL RESSOURCES FINANCIÈRES (RES(FIN))</b>	<b>22 967 709 411</b>	<b>20 591 134 992</b>	<b>10%</b>
<b>PROVISIONS POUR PERTES ET CHARGES (A2.7)</b>			
Provisions pour pertes générales	1 121 788 967	1 121 788 967	100%
Provisions pour pertes		11 500 000	1,0%
Provisions pour litiges		117 10 111	1,0%
Provisions pour dépenses éventuelles	1 117 99 074	68 816 000	1,0%
<b>TOTAL PROVISIONS POUR PERTES ET CHARGES (PROV)</b>	<b>2 025 578 041</b>	<b>2 009 407 078</b>	<b>1,0%</b>
<b>RESSOURCES SPÉCIALES (Annexes A2.8)</b>			
RECHERCHES DÉVELOPPEMENTS	3 194 871 011	1 256 871 071	1%
FONDS SPÉCIALISÉS	4 18 796 424	1 700 11 693	10%
<b>TOTAL FONDS RÉGLEMENTÉS (VI)</b>	<b>6 383 667 425</b>	<b>6 298 076 945</b>	<b>0%</b>
<b>INTERVENTIONS AFFECTÉES (Annexes A2.9)</b>			
Subventions affectées	18 205 434 455	12 166 172 916	67%
<b>TOTAL INTERVENTIONS AFFECTÉES (INT)</b>	<b>18 205 434 455</b>	<b>12 166 172 916</b>	<b>67%</b>
<b>CAPITAUX PROPRES (Annexes A2.9 et A2.10)</b>			
Capital (Bénéfice) net de la libération	69 465 139 076	69 465 139 076	100%
Prévisions	2 687 402 075	2 687 412 470	100%
Reserve constituée	1 180 197 819	1 180 071 819	99%
Reserve d'évaluation	8 413 597 530	6 957 350 430	81%
Report à l'exercice	17 063 767 000	8 745 607 035	100%
Résultat	2 750 487 300	3 307 96 885	110%
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (CAP)</b>	<b>104 733 588 671</b>	<b>102 345 107 312</b>	<b>1%</b>
<b>TOTAL BILAN PASSIF (O+RES(FIN)+PROV+VI+INT+CAP)</b>	<b>201 934 431 785</b>	<b>180 812 224 851</b>	<b>10%</b>
Engagements financiers	1 4 644 631 514	570 824 411 112	1,0%
Engagements fiscaux	9 773 024 709	1 074 754 512	1,0%
Engagements sociaux	1 282 377 678 040	2 791 607 848 695	1%
<b>TOTAL ENGAGEMENTS</b>	<b>2 166 078 445 263</b>	<b>2 760 301 841 637</b>	<b>53%</b>

Date de mise à jour : 11/03/2020



## BANQUE DE DEVELOPPEMENT DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE (BDEAC)

**Rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers  
annuels**

Exercice clos au 31 décembre 2018



Ce rapport comprend 22 pages, réparties en :

Page de garde :	1 page
Rapport d'audit	3 pages
Etats financiers annuels :	18 pages ✓



## BANQUE DE DEVELOPPEMENT DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE (BDEAC)

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018, sur :

- l'audit des états financiers annuels de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) établis en Francs CFA, tels qu'ils sont joints au présent rapport et faisant ressortir des capitaux propres de 115 805,3 millions de Francs CFA, y compris un résultat bénéficiaire de l'exercice de 11 530,5 millions de Francs CFA ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi et les statuts.

## I – Audit des états financiers annuels

### Opinion sur les états financiers annuels

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la BDEAC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, comprenant le bilan, le compte de résultat, les soldes intermédiaires de gestion, la situation des ressources et des engagements, le compte rendu d'exécution budgétaire, et les notes aux états financiers).

A notre avis, les états financiers annuels de la BDEAC sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la BDEAC à la fin de cet exercice au regard des règles et méthodes comptables édictées par le plan comptable propre de la BDEAC adopté par le Conseil d'administration et résumées dans les notes annexes.

### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport

BDEAC – États financiers annuels clos le 31 décembre 2018  
Rapport du Commissaire aux comptes sur les états financiers annuels

## *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (Code de l'IESBA), et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

## **Observations**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans les notes aux états financiers de la BDEAC :

-Note A – *Référentiel et principes comptables*,

-Note H – *Comptes d'ordre et divers (passif), alinéa d)*.

## **Responsabilités du Conseil d'administration et des personnes constituant le gouvernement de la BDEAC relatives aux états financiers annuels**

Il appartient au Conseil d'administration d'établir des états financiers annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le plan comptable propre de la BDEAC adopté par le Conseil d'administration et résumées dans les notes annexes, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'administration d'évaluer la capacité de la BDEAC à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces états financiers, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention de cesser son activité.

Les états financiers annuels, tels qu'ils sont joints à ce rapport, ont été arrêtés par le Conseil d'administration de la BDEAC.

Il est de la responsabilité du Comité d'audit de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la BDEAC.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les états financiers annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit permettra systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les états financiers annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

BDEAC – Etats financiers annuels clos le 31 décembre 2018  
Rapport du Commissaire aux comptes sur les états financiers annuels

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les états financiers annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par le Conseil d'administration de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les états financiers annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des états financiers annuels et évalue si les états financiers annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## II – Vérifications et informations spécifiques


Nous avons également procédé, conformément à nos normes professionnelles, aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les statuts de la BDEAC.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires de la BDEAC sur la situation financière et les états financiers annuels.

Nous notons que le capital souscrit appelé et non versé s'établit au 31 décembre 2018, comme à la date de ce rapport, à 14,5 milliards de Francs CFA.

Fait à Douala et à Libreville, le 15 mai 2019

Les Commissaires aux comptes

Delta Grant Thornton  
  
Adrien Degbey  
Associé  
Expert-comptable agréé CEMAC n°EC312

PricewaterhouseCoopers  
  
Geoffroy Kamga  
Associé  
Expert-comptable agréé CEMAC n°EC328

# EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE 2020

BDEAC

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice 2018			Ex. 2017	Ecart %
	Brut	Amort./Prov.	Net		
<b>CAISSE BANQUE ET TITRES (Annexes A1.1)</b>					
Caisse	21 908 391		22 938 200	5 546 276	115%
Comptes à vue	31 215 115 174	30 167 236	31 287 447 944	29 554 621 172	6%
Comptes à terme	9 172 824 852	9 172 824 852		3 009 000 000	66%
Comptes de titres					
<b>TOTAL CAISSE BANQUE ET TITRES (I)</b>	<b>40 389 938 307</b>	<b>9 166 492 108</b>	<b>31 193 446 199</b>	<b>30 360 168 048</b>	<b>2%</b>
<b>COMPTES D'ORDRES ET DIVERS</b>					
Personnel et collaborateurs (Annexes A1.1)	3 165 420	124 000	3 041 420	510 500 000	-99%
Provisions et provisions pour risques				10 530 404	
Autres débiteurs divers (Annexe A1.3)	412 082 000	17 500 000	412 582 000	4 100 130	18%
Débiteurs divers - Prime d'émission (Annexe A1.2)	255 166 150		255 166 150	0	
Créances rattachées et charges payées d'avance (Annexe A1.4)	1 916 124 000		1 916 124 000	1 209 975 180	63%
Comptes d'attente (Annexe A1.5)	525 908 000	525 908 000		525 908 000	100%
Titres ou valeurs immobilisés					
<b>TOTAL COMPTES D'ORDRES ET DIVERS (II)</b>	<b>3 653 347 387</b>	<b>543 624 946</b>	<b>3 109 722 341</b>	<b>2 651 863 770</b>	<b>17%</b>
<b>ACTIONNAIRES (Annexe A1.6)</b>					
Capital souscrit appelé non versé	14 510 166 667		14 510 166 667	22 076 873 135	-36%
<b>TOTAL ACTIONNAIRES (III)</b>	<b>14 510 166 667</b>	<b>0</b>	<b>14 510 166 667</b>	<b>22 076 873 135</b>	<b>-36%</b>
<b>CLIENTELE</b>					
Frais performance (Annexes A1.7.1)	468 059 359 018		468 059 359 018	307 201 128 854	15%
Frais courtage (Annexes A1.7.2)	33 143 381 137	2 841 248 700	31 302 132 437	14 532 808 800	-36%
Frais de gestion (Annexes A1.7.3)	4 558 881 470	1 324 227 257	3 234 654 213	2 820 447 217	-16%
Autres frais (Annexe A1.7.4)	21 200 152		21 200 152	49 855 000	-57%
<b>TOTAL CLIENTELE (IV)</b>	<b>485 878 763 967</b>	<b>25 670 526 018</b>	<b>460 208 237 950</b>	<b>325 604 691 270</b>	<b>11%</b>
<b>ETUDES FINANCIERES (Annexe A1.8)</b>					
Frais à terme amortisés	0		0	67 818 552	-100%
<b>TOTAL ETUDES FINANCIERES (V)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>67 818 552</b>	<b>-100%</b>
<b>FRAIS ET VALEURS IMMOBILISEES (Annexes A1.9 et A1.10)</b>					
Frais à débiter au démarrage et frais exceptionnels à l'effet de l'opération	2 580 844 801	1 551 376 818	1 029 467 983	249 460 172	-100%
Frais de publicité et dépenses				1 313 534 120	-18%
<b>TOTAL FRAIS ET VALEURS IMMOBILISEES (VI)</b>	<b>2 580 844 802</b>	<b>1 551 376 818</b>	<b>1 029 467 983</b>	<b>1 583 124 378</b>	<b>-28%</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Annexes A1.11 et A1.12)</b>					
Terrains	9 074 105 000		9 074 105 000	9 074 105 000	6%
Immobilisations usage professionnel	1 955 822 145	3 989 400 145	4 944 522 290	8 521 157 533	-43%
Agence, aménagement intérieur, mobilier de bureau	3 667 215 470	3 141 232 145	525 983 325	468 904 200	31%
Matériel et mobilier	1 752 574 671	1 490 136 426	292 438 245	288 411 132	4%
Matériel de transport	441 051 000	371 508 481	69 542 519	91 651 940	-24%
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (VII)</b>	<b>26 892 404 243</b>	<b>8 961 261 185</b>	<b>17 931 143 138</b>	<b>18 215 316 914</b>	<b>-2%</b>
<b>AUTRES VALEURS IMMOBILISEES (Annexes A1.9 et A1.10)</b>					
Immobilisations en cours	211 493 675		211 493 675	211 691 008	1%
Indemnités d'occupation des locaux	0		0	5	-100%
Dépôts et cautions versés	51 269 252	0	51 269 252	33 765 252	6%
Titre de participation	301 595 535	200 308 000	101 287 535	177 752 666	63%
<b>TOTAL AUTRES VALEURS IMMOBILISEES (VIII)</b>	<b>547 458 485</b>	<b>200 500 000</b>	<b>346 958 485</b>	<b>422 618 889</b>	<b>-18%</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI + VII + VIII)</b>	<b>474 632 920 779</b>	<b>46 103 781 025</b>	<b>428 529 139 754</b>	<b>401 936 431 785</b>	<b>7%</b>
Engagements à court terme			68 930 260 000	12 220 000 000	181%
Engagements à moyen terme			262 901 340 478	247 474 982 817	-10%
Engagements par épargne de l'épargne				10 000 000 000	-100%
Engagements à court terme des flux			4 484 264 118	4 075 904 569	-10%
Engagements divers			2 435 144 000 274	2 382 527 438 243	2%
<b>TOTAL ENGAGEMENTS</b>			<b>2 770 932 114 819</b>	<b>2 606 895 345 266</b>	<b>6%</b>

# EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE 2020

BDEAC

## BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice 2018	Exercice 2017	Evolut. %
<b>BANQUES</b>			
Comptes à vue	=	=	
<b>TOTAL BANQUES (I)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>COMPTES D'ORDRES ET DIVERS</b>			
Fournisseurs et Entrepreneurs (Annexe A2.3)	34 540 839	403 580 654	-90%
Impôts payés au profit des clients	640 792 950	=	
Personnel et organismes sociaux	295 483 994	31 146 932	840%
Créditeurs divers (Annexe A2.3)	323 643 848	1 264 049 154	-75%
Comptes de régularisation payés (Annexe A2.5)	1 348 224 928	2 671 684 077	-40%
Comptes d'intérêts (Annexe A2.4)	4 515 053 089	18 144 915 645	-74%
Etats et engagements transitoires	86 656 023	59 013 259	47%
<b>TOTAL COMPTES D'ORDRES ET DIVERS (II)</b>	<b>7 163 877 681</b>	<b>12 608 383 766</b>	<b>-68%</b>
<b>RESSOURCES EXTERIEURES (Annexe A2.6)</b>			
Emprunts obligataires à M.T	=	=	
Emprunts ordinaires	120 951 819 185	76 670 862 427	58%
Dettes rattachées aux emprunts et dépôts de trésorerie	58 759 160	115 726 435	64%
Comptes courants créditeurs	135 633 543 227	141 945 484 115	-4%
Dépôts de garanties	31 576 696	525 693 136	-94%
Dépôts de trésorerie	=	5 706 000 000	-100%
<b>TOTAL RESSOURCES EXTERIEURES (III)</b>	<b>266 588 467 268</b>	<b>224 907 768 117</b>	<b>18%</b>
<b>PROVISIONS POUR PERTES ET CHARGES (Annexe A2.1)</b>			
Provisions pour risques généraux	3 221 473 886	4 701 288 597	9%
Provisions pour pertes	=	=	
Provisions pour litiges	=	=	
Provisions sur états et personnel	1 670 526 168	233 750 176	100%
<b>TOTAL PROVISIONS POUR PERTES ET CHARGES (IV)</b>	<b>4 891 999 994</b>	<b>4 935 038 773</b>	<b>-1%</b>
<b>RESSOURCES LES GÉNÉRALISTES ET SPÉCIALES (Annexe A2.6)</b>			
FONDS RÉGLEMENTAIRES	3 758 870 351	3 758 870 351	1%
FONDS SPÉCIAUX	15 132 027 063	3 106 796 516	123%
<b>TOTAL FONDS RÉGLEMENTAIRES ET SPÉCIAUX (V)</b>	<b>18 890 897 414</b>	<b>6 865 666 867</b>	<b>168%</b>
<b>SUBVENTIONS AFFECTÉES (Annexe A2.7)</b>			
Subventions et flux reçus	25 099 985 642	35 295 484 156	-34%
<b>TOTAL SUBVENTIONS AFFECTÉES (VI)</b>	<b>25 099 985 642</b>	<b>35 295 484 156</b>	<b>-28%</b>
<b>CAPITAUX PROPRES (Annexes A2.8 et A2.10)</b>			
Capital libéré et en attente de libération	107 155 751 006	107 055 750 000	9%
Prime d'émission	2 687 492 974	2 647 492 974	9%
Réserves statutaires	1 150 071 809	1 146 971 809	0%
Réserves libres	8 947 550 450	8 917 550 450	9%
Report à nouveau	15 492 038 595	17 493 751 921	-10%
Résultats	11 510 450 117	2 350 451 360	391%
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (VII)</b>	<b>145 885 316 255</b>	<b>134 733 588 672</b>	<b>11%</b>
<b>TOTAL BILAN PASSIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)</b>	<b>428 429 139 758</b>	<b>401 936 432 763</b>	<b>7%</b>
Engagements donnés	523 161 336 478	312 693 982 517	2%
Intérêts reçus	-4 488 294 118	4 953 956 799	
Engagements reçus	2 435 342 696 773	7 287 127 454 040	7%
<b>TOTAL ENGAGEMENTS</b>	<b>2 798 937 814 919</b>	<b>2 604 680 395 260</b>	<b>6%</b>





**Deloitte.**

## BANQUE DE DEVELOPPEMENT DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE (BDEAC)

**Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers  
annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019

 pdfelement

Ce rapport comprend 19 pages, réparties en :

Page de garde :	1 page
Rapport d'audit :	4 pages ✓
Etats financiers annuels :	14 pages ✓

*5/12*



## BANQUE DE DEVELOPPEMENT DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE (BDEAC)

### Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019, sur :

- l'audit des états financiers annuels de la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC) émis en Francs CFA, tels qu'ils sont joints au présent rapport, et faisant ressortir des capitaux propres de 129 150,7 millions de Francs CFA, y compris un résultat bénéficiaire de l'exercice de 14 344,9 millions de Francs CFA, ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 10 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19 ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi et les statuts de la BDEAC.

### I – AUDIT DES ETATS FINANCIERS ANNUELS

#### Opinion sur les états financiers annuels

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la BDEAC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, comprenant le bilan, le compte de résultat, les soldes intermédiaires de gestion, la situation des ressources et des engagements et les notes aux états financiers.

A notre avis, les états financiers annuels de la BDEAC sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la BDEAC à la fin de cet exercice au regard des règles et méthodes comptables édictées par le plan comptable propre de la BDEAC adopté par le conseil d'administration et résumées dans les notes annexes.

#### Fondement de l'opinion

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (« ISA »), conformément aux prescriptions du Règlement n°01/2017/CIM/OUADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport.

## *indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, conformément au Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le Règlement n°01/2017/CM/CHADA, et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

## **Observations**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les six observations suivantes :

-La note A – *Référentiel et principes comptables* des notes aux états financiers précise que les comptes annuels 2019 de la BDEAC ont été préparés selon son plan comptable propre. La présentation et le contenu des états financiers annuels 2019, qui ne comprennent notamment pas de tableau de flux de trésorerie, sont alignés sur ce référentiel interne.

-Le portefeuille de crédits est concentré sur un nombre limité de clients, les six États de la CEMAC représentant un peu plus de 60% de l'encours total au 31 décembre 2019, avec près de 45% pour les seules République gabonaise et République du Tchad.

-La note F – *Prêts à la clientèle – Régies de provisionnement des prêts* des notes aux états financiers présente les règles de dépréciation des prêts à la clientèle appliquées pour la préparation des comptes annuels 2019 :

-la provision dite « à caractère général » a été déterminée par application d'un taux de 1,5% à l'encours des prêts performants ;

-les provisions dites « spécifiques » ont été déterminées de manière statistique, par application de taux de dépréciation aux prêts douteux et contentieux par année de retard, permettant une dépréciation progressive totale au terme de 5 ou 6 ans, en fonction de la nature et de la qualité des garanties. Les dépréciations des prêts consentis aux États ou garantis par ceux-ci ne font l'objet d'aucune dépréciation.

-Les reprises sur provisions de l'exercice 2019 incluent une reprise de dépréciation de 3,1 milliards de Francs CFA portant sur un crédit accordé en novembre 2009 à un client privé qui a fait l'objet d'une convention de restructuration approuvée en conseil d'administration en avril 2016, et effectivement signée en décembre 2019. Une restructuration de prêt, aux termes des dispositions du règlement de la BDEAC relatif au provisionnement des prêts, a pour conséquence la reprise en totalité des dépréciations portant sur le crédit correspondant.

Cette convention de restructuration comprend un différé de paiement avec une première échéance en décembre 2021 et une dernière en juin 2024. Ce client privé, qui n'a pas d'activité opérationnelle et dont l'outil de production est en phase de construction, n'a effectué aucun versement à la BDEAC au titre de cet emprunt depuis janvier 2014.

-La note aux états financiers H – *Comptes d'ordre et divers (passif) alinéa (d)* précise les travaux d'analyse et d'apurement restant à réaliser par la BDEAC en 2020 sur le poste du bilan *Comptes d'attente*.

-Les impacts financiers post-clôture attendus par la BDEAC sur la valeur comptable de ses actifs et passifs au 31 décembre 2019 liés aux effets de la crise sanitaire liée à la Covid-19 étaient en cours d'évaluation par la direction à la date d'arrêté des comptes annuels 2019.

## **Responsabilités du président de la BDEAC et du conseil d'administration relatives aux états financiers annuels**

Il appartient au président de la BDEAC d'établir des états financiers annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le plan comptable propre de la BDEAC adopté par le conseil d'administration et résumées dans les notes annexes, ainsi que de mettre en place

Page 3 sur 5

le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement d'états financiers annuels, il incombe au président de la BDEAC d'évaluer la capacité de la BDEAC à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces états financiers, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la BDEAC ou de cesser son activité.

Il incombe au conseil d'administration de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration, dans les conditions rappelées précédemment.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les états financiers annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit permettra de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux dispositions du Règlement n°01/2017/CM/OUHADA, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les états financiers annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la fausseté, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le président de la BDEAC, ainsi que les informations les concernant fournies dans les états financiers annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par le président de la BDEAC de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les états financiers annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des états financiers annuels et évalue si les états financiers annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## II – VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les statuts de la BDEAC.

Nous notons que le capital souscrit appelé et non versé s'établit au 31 décembre 2019, comme à la date de ce rapport, à 13,5 milliards de Francs CFA.

Les informations financières données dans le rapport de gestion du président de la BDEAC sont issues d'une version précédente des comptes qui faisait ressortir un résultat bénéficiaire pour l'exercice 2019 de 15 245,3 millions de Francs CFA, qui n'intègre pas la dernière écriture comptabilisée dans les charges de l'année dont le montant de 900,4 millions de Francs CFA a été arrêté en assemblée générale.

À l'exception de l'incidence des faits exposés dans la première partie de ce rapport et dans les deux paragraphes précédents, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du président de la BDEAC arrêté le 10 juillet 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les états financiers annuels adressés aux actionnaires.

Fait à Libreville et à Pointe-Noire, le 14 août 2020

Les commissaires aux comptes

**Delta Grant Thornton**  
Membre de *Grant Thornton International Ltd*  
Société d'expertise comptable  
agrée CEMAC n° SEC 61



Adrien Degbey  
Associé  
Expert-comptable  
agrée CEMAC n° EC 312

**Deloitte Touche Tohmatsu**  
Membre de *Deloitte Touche Tohmatsu Ltd*  
Société d'expertise comptable  
agrée CEMAC n° SEC 36



Yves Parfait Nguema  
Associé  
Expert-comptable  
agrée CEMAC n° EC408



Jaouhar Ben Zid  
Associé  
Expert-comptable

# EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE 2020

MONTEC

BILAN ACTIF

ACTIF	Mont	Exercice 2019		Et. 2018	Ev. 2018
		Actif Total	Passif Total		
<b>CAISSE, RANGEE ET TITRES (Article 414A)</b>					
Caisse	3 563 657		3 563 657	22 916 791	41%
Comptes en cours	23 222 254 513	125 567 215	23 104 467 607	1 000 427 912	74%
Comptes d'attente	9 112 672 542	1 127 856 612	-	-	-
Comptes de titres	-	-	-	-	-
<b>TOTAL CAISSE, RANGEE ET TITRES (Article 414A)</b>	<b>31 898 584 712</b>	<b>128 561 484</b>	<b>27 118 531 264</b>	<b>103 344 610 603</b>	<b>74%</b>
<b>COMPTES D'ORDRES ET DIVERS</b>					
Provision de crédit	-	-	-	1 620 913	-
Provision de crédit	63 774 192	-	64 328 192	-	-
Provision de crédit	22 422 073	2 441 267	4 324 475	257 291 712	10%
Comptes d'attente	755 162 763	-	351 125 549	355 162 259	4%
Comptes d'attente de charges payables (Article 414B)	127 868 623	-	127 868 623	1 516 171 241	14%
Comptes de titres	78 264 165	99 641 765	-	-	-
Comptes de titres	-	-	-	-	-
<b>TOTAL COMPTES D'ORDRES ET DIVERS</b>	<b>4 222 064 815</b>	<b>122 082 832</b>	<b>203 148 809</b>	<b>1 873 054 115</b>	<b>14%</b>
<b>ACTIONNAIRES</b>					
Comptes de titres	252 166 667	-	18 0 845 163	14 542 165 507	1%
<b>TOTAL ACTIONNAIRES</b>	<b>252 166 667</b>	<b>0</b>	<b>18 0 845 163</b>	<b>14 542 165 507</b>	<b>1%</b>
<b>PLACEMENTS (Article 414B)</b>					
Placements	97 499 270 215	-	329 268 122 471	748 024 339 274	7%
Placements	2 251 761 659	2 372 125 021	9 579 325 251	8 352 024 915	11%
Placements	2 342 261 161	4 525 988 977	4 243 279 248	329 674 857	4%
Placements	3 482 214	-	2 744 374	74 229 572	1%
<b>TOTAL PLACEMENTS (Article 414B)</b>	<b>103 575 705 249</b>	<b>6 898 113 998</b>	<b>346 830 770 144</b>	<b>1 152 078 796 518</b>	<b>9%</b>
<b>PROVISIONS FINANCIÈRES</b>					
Provision de crédit	6	-	0	-	-
<b>TOTAL PROVISIONS FINANCIÈRES</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>
<b>RENTES ET VALEURS MOBILIÈRES (Article 414C)</b>					
Revenus de placements	192 471 505	-	390 247 558	-	-
Revenus de placements	2 975 292 113	8 144 812 443	1 309 3 734	1 429 424 254	1%
<b>TOTAL RENTES ET VALEURS MOBILIÈRES (Article 414C)</b>	<b>3 167 763 618</b>	<b>8 144 812 443</b>	<b>1 699 595 292</b>	<b>1 429 424 254</b>	<b>1%</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORALES (Article 414D)</b>					
Immobilisations	11 223 247 163	-	1 120 347 222	4 034 265 222	4%
Immobilisations	12 722 179 599	1 288 155 026	2 442 5 379	1 001 417 222	1%
Immobilisations	8 725 263 418	2 222 262 272	474 454 351	525 282 294	1%
Immobilisations	1 822 463 372	8 592 693 247	212 868 201	228 664 263	1%
Immobilisations	823 182 229	9 7 892 1 8	842 241 151	29 228 224	1%
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORALES (Article 414D)</b>	<b>24 616 285 781</b>	<b>10 911 714 586</b>	<b>3 050 636 753</b>	<b>5 217 852 403</b>	<b>4%</b>
<b>ACTIFS FINANCIERS (Article 414E)</b>					
Actifs financiers	52 742 500	-	55 542 137	79 092 668	1%
Actifs financiers	0	-	-	-	-
Actifs financiers	378 26 593	0	371 263 251	33 269 257	1%
Actifs financiers	7 367 446 274	301 407 227	2 262 440 274	312 074 111	1%
<b>TOTAL ACTIFS FINANCIERS (Article 414E)</b>	<b>60 436 309</b>	<b>301 407 227</b>	<b>2 689 245 662</b>	<b>315 366 036</b>	<b>2%</b>
<b>TOTAL ACTIF (Article 414F)</b>	<b>491 246 641 411</b>	<b>41 256 244 812</b>	<b>410 519 296 546</b>	<b>1 246 117 419 244</b>	<b>100%</b>
<b>PROVISIONS FINANCIÈRES</b>					
Provision de crédit	-	-	-	1 620 913	-
Provision de crédit	63 774 192	-	64 328 192	-	-
Provision de crédit	22 422 073	2 441 267	4 324 475	257 291 712	10%
Comptes d'attente	755 162 763	-	351 125 549	355 162 259	4%
Comptes d'attente de charges payables (Article 414B)	127 868 623	-	127 868 623	1 516 171 241	14%
Comptes de titres	78 264 165	99 641 765	-	-	-
Comptes de titres	-	-	-	-	-
<b>TOTAL PROVISIONS FINANCIÈRES</b>	<b>4 222 064 815</b>	<b>122 082 832</b>	<b>203 148 809</b>	<b>1 873 054 115</b>	<b>14%</b>
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>					
Actifs financiers	52 742 500	-	55 542 137	79 092 668	1%
Actifs financiers	0	-	-	-	-
Actifs financiers	378 26 593	0	371 263 251	33 269 257	1%
Actifs financiers	7 367 446 274	301 407 227	2 262 440 274	312 074 111	1%
<b>TOTAL ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>60 436 309</b>	<b>301 407 227</b>	<b>2 689 245 662</b>	<b>315 366 036</b>	<b>2%</b>
<b>RENTES ET VALEURS MOBILIÈRES (Article 414C)</b>					
Revenus de placements	192 471 505	-	390 247 558	-	-
Revenus de placements	2 975 292 113	8 144 812 443	1 309 3 734	1 429 424 254	1%
<b>TOTAL RENTES ET VALEURS MOBILIÈRES (Article 414C)</b>	<b>3 167 763 618</b>	<b>8 144 812 443</b>	<b>1 699 595 292</b>	<b>1 429 424 254</b>	<b>1%</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORALES (Article 414D)</b>					
Immobilisations	11 223 247 163	-	1 120 347 222	4 034 265 222	4%
Immobilisations	12 722 179 599	1 288 155 026	2 442 5 379	1 001 417 222	1%
Immobilisations	8 725 263 418	2 222 262 272	474 454 351	525 282 294	1%
Immobilisations	1 822 463 372	8 592 693 247	212 868 201	228 664 263	1%
Immobilisations	823 182 229	9 7 892 1 8	842 241 151	29 228 224	1%
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORALES (Article 414D)</b>	<b>24 616 285 781</b>	<b>10 911 714 586</b>	<b>3 050 636 753</b>	<b>5 217 852 403</b>	<b>4%</b>
<b>ACTIFS FINANCIERS (Article 414E)</b>					
Actifs financiers	52 742 500	-	55 542 137	79 092 668	1%
Actifs financiers	0	-	-	-	-
Actifs financiers	378 26 593	0	371 263 251	33 269 257	1%
Actifs financiers	7 367 446 274	301 407 227	2 262 440 274	312 074 111	1%
<b>TOTAL ACTIFS FINANCIERS (Article 414E)</b>	<b>60 436 309</b>	<b>301 407 227</b>	<b>2 689 245 662</b>	<b>315 366 036</b>	<b>2%</b>
<b>TOTAL ACTIF (Article 414F)</b>	<b>491 246 641 411</b>	<b>41 256 244 812</b>	<b>410 519 296 546</b>	<b>1 246 117 419 244</b>	<b>100%</b>
<b>PROVISIONS FINANCIÈRES</b>					
Provision de crédit	-	-	-	1 620 913	-
Provision de crédit	63 774 192	-	64 328 192	-	-
Provision de crédit	22 422 073	2 441 267	4 324 475	257 291 712	10%
Comptes d'attente	755 162 763	-	351 125 549	355 162 259	4%
Comptes d'attente de charges payables (Article 414B)	127 868 623	-	127 868 623	1 516 171 241	14%
Comptes de titres	78 264 165	99 641 765	-	-	-
Comptes de titres	-	-	-	-	-
<b>TOTAL PROVISIONS FINANCIÈRES</b>	<b>4 222 064 815</b>	<b>122 082 832</b>	<b>203 148 809</b>	<b>1 873 054 115</b>	<b>14%</b>
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>					
Actifs financiers	52 742 500	-	55 542 137	79 092 668	1%
Actifs financiers	0	-	-	-	-
Actifs financiers	378 26 593	0	371 263 251	33 269 257	1%
Actifs financiers	7 367 446 274	301 407 227	2 262 440 274	312 074 111	1%
<b>TOTAL ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>60 436 309</b>	<b>301 407 227</b>	<b>2 689 245 662</b>	<b>315 366 036</b>	<b>2%</b>
<b>RENTES ET VALEURS MOBILIÈRES (Article 414C)</b>					
Revenus de placements	192 471 505	-	390 247 558	-	-
Revenus de placements	2 975 292 113	8 144 812 443	1 309 3 734	1 429 424 254	1%
<b>TOTAL RENTES ET VALEURS MOBILIÈRES (Article 414C)</b>	<b>3 167 763 618</b>	<b>8 144 812 443</b>	<b>1 699 595 292</b>	<b>1 429 424 254</b>	<b>1%</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORALES (Article 414D)</b>					
Immobilisations	11 223 247 163	-	1 120 347 222	4 034 265 222	4%
Immobilisations	12 722 179 599	1 288 155 026	2 442 5 379	1 001 417 222	1%
Immobilisations	8 725 263 418	2 222 262 272	474 454 351	525 282 294	1%
Immobilisations	1 822 463 372	8 592 693 247	212 868 201	228 664 263	1%
Immobilisations	823 182 229	9 7 892 1 8	842 241 151	29 228 224	1%
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORALES (Article 414D)</b>	<b>24 616 285 781</b>	<b>10 911 714 586</b>	<b>3 050 636 753</b>	<b>5 217 852 403</b>	<b>4%</b>
<b>ACTIFS FINANCIERS (Article 414E)</b>					
Actifs financiers	52 742 500	-	55 542 137	79 092 668	1%
Actifs financiers	0	-	-	-	-
Actifs financiers	378 26 593	0	371 263 251	33 269 257	1%
Actifs financiers	7 367 446 274	301 407 227	2 262 440 274	312 074 111	1%
<b>TOTAL ACTIFS FINANCIERS (Article 414E)</b>	<b>60 436 309</b>	<b>301 407 227</b>	<b>2 689 245 662</b>	<b>315 366 036</b>	<b>2%</b>
<b>TOTAL ACTIF (Article 414F)</b>	<b>491 246 641 411</b>	<b>41 256 244 812</b>	<b>410 519 296 546</b>	<b>1 246 117 419 244</b>	<b>100%</b>

*Handwritten signature*

# EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE 2020

BDEAC

BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice 2019	Exercice 2018	Var2 %
<b>MANIFESTES</b>			
Comptes à vue			
<b>TOTAL MANIFESTES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>COMPTES ORDRES ET RIVERS</b>			
Fonds de réserve et réserves (Annexe A2.1)	1 256 509 202	34 540 339	35,54%
Fonds pour actionnaires clients	137 321 487	340 282 056	+248%
Reserve et dépenses sociales	246 250 421	795 482 004	+323%
Crédits à livrer	334 502 546	322 547 348	-4%
Comptes de régularisation (Annexe A2.2)	2 526 841 197	1 548 724 139	23%
Comptes d'attente	2 124 882 150	4 239 23 289	+200%
Epargne réglementée (Annexe A2.3)	183 426 861	36 456 621	50%
<b>TOTAL COMPTES ORDRES ET RIVERS (A)</b>	<b>6 429 310 365</b>	<b>7 163 877 081</b>	-10%
<b>RESSOURCES INTERIEURES (Annexe A2.4)</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Emprunts à court terme	129 923 187 226	120 891 519 185	10%
Dépenses relatives aux emprunts et dépôt de garantie	417 439 427	349 259 160	178%
Emprunts en cours à court terme	129 425 228 209	125 025 347 227	-3%
Prêts à court terme	610 571 217	31 576 196	1900%
Dépôts de garantie			
<b>TOTAL RESSOURCES INTERIEURES (B)</b>	<b>710 466 406 082</b>	<b>287 892 121 768</b>	246%
<b>PROVISIONS POUR PERTES ET CHARGES</b>			
Provisions pour risques financiers	5 738 438 212	5 121 473 196	10%
Provisions pour pertes			
Provisions pour charges	2 540 050 291	1 170 326 108	215%
<b>TOTAL PROVISIONS POUR PERTES ET CHARGES (C)</b>	<b>8 278 488 503</b>	<b>6 291 799 304</b>	132%
<b>RESSOURCES REGLEMENTAIRES ET SPECIALES (Annexe A2.4)</b>			
FONDS REGLEMENTAIRES	4 738 630 051	3 738 120 001	12%
FONDS SPECIAUX	16 246 120 257	43 130 227 263	265%
<b>TOTAL FONDS REGLEMENTAIRES ET SPECIAUX (D)</b>	<b>21 984 750 308</b>	<b>46 868 347 264</b>	213%
<b>SUBVENTION AFFECTEES (Annexe A2.5)</b>			
Subvention affectées reçues	24 659 041 169	23 229 945 542	6%
<b>TOTAL SUBVENTIONS AFFECTEES (E)</b>	<b>24 659 041 169</b>	<b>23 229 945 542</b>	6%
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital libéré et en attente de libération (Annexe A2.6)	157 155 550 000	157 155 550 000	0%
Fonds d'émission	2 057 482 074	2 057 482 074	0%
Reserves sur plus-values	1 186 271 509	1 186 271 509	0%
Reserves déficitaires	8 971 550 150	8 971 550 150	0%
Report à l'exercice	3 151 348 476	45 542 708 293	-93%
Res. Pat	14 248 923 029	11 570 450 117	23%
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (F)</b>	<b>176 810 225 138</b>	<b>176 810 225 138</b>	0%
<b>TOTAL BILAN PASSIF (A + B + C + D + E + F + G)</b>	<b>140 872 724 850</b>	<b>140 872 724 850</b>	0%
Engagements donnés	406 519 120 123	411 401 120 476	-1%
Intérêts reçus	11 548 829 124	14 458 224 118	-21%
Engagements reçus	2 622 222 652 188	2 415 442 550 273	8%
Prêt F&S COM (cap. lib. - 2019/20)	12 234 192 104		
<b>TOTAL ENGAGEMENTS (H)</b>	<b>3 147 524 065 539</b>	<b>3 147 524 065 539</b>	0%

5/22



**BANQUE  
DE DEVELOPPEMENT DES ETATS  
DE L'AFRIQUE CENTRALE**

**RESOLUTION N° 214/AGE/ 61/20**

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), réunie en séance le 30 novembre 2020 par visioconférence, après avoir examiné la présentation de la note sur le lancement d'un programme d'émissions d'emprunt obligataire par appel public et en avoir apprécié les opportunités que présente pour la Banque cette modalité de mobilisation des ressources pour ses activités opérationnelles,

- Approuve ce programme d'émissions obligataires par appel public à l'épargne, d'un montant maximum de FCFA 300 milliards sur la période 2020-2022 et ;
- donne mandat au Président de la Banque de procéder à la mise en œuvre de ladite opération.



Fait à Brazzaville, le 30 novembre 2020

**Henri-Marie DONDRA**  
Président de l'Assemblée Générale



**BANQUE  
DE DEVELOPPEMENT DES ETATS  
DE L'AFRIQUE CENTRALE**

## RESOLUTION N° 0814/CA/164/20

Le Conseil d'Administration de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), réuni en séance le 27 novembre 2020 par Visioconférence, après avoir examiné la présentation de la note sur le lancement d'un programme d'émissions d'emprunt obligataire par appel public et en avoir apprécié les opportunités que présente pour la Banque cette modalité de mobilisation des ressources pour ses activités opérationnelles, propose, avec avis favorable à l'Assemblée Générale des Actionnaires, l'approbation d'un programme d'émissions obligataires par appel public à l'épargne, d'un montant maximum de FCFA 300 milliards sur la période 2020-2022 et de donner mandat au Président de la Banque de procéder à la mise en œuvre de ladite opération.



Fait à Brazzaville, le 27 novembre 2020

**Henri-Marie DONDRA,**  
Président du Conseil d'Administration



## ANNEXE AU DOCUMENT D'INFORMATION - APPEL-PUBLIC À L'ÉPARGNE 2020

### LISTE DES TABLEAUX

PAGE

<b>Tableau 1</b> : Liste des projets	16
<b>Tableau 2</b> : Evolution de la qualité du Portefeuille de la Banque	18
<b>Tableau 3</b> : Evolution des Agrégats de Gestion entre 2017 et 2019	19
<b>Tableau 4</b> : Tableau d'amortissement indicatif de l'opération	20
<b>Tableau 5</b> : Membres du syndicat de placement	20
<b>Tableau 6</b> : Fiche signalétique	24
<b>Tableau 7</b> : Situation du capital social de la Banque au 31/12/2019	25
<b>Tableau 8</b> : Composition de l'Assemblée Générale des Actionnaires au 30 novembre 2020	25
<b>Tableau 9</b> : Composition du Conseil d'Administration au 30 novembre 2020	26
<b>Tableau 10</b> : Evolution des Agrégats de croissance en CEMAC entre 2017 et 2019	33
<b>Tableau 11</b> : Répartition sectorielle des engagements de la Banque entre 2017 et 2019	34
<b>Tableau 12</b> : Structure du portefeuille global des prêts de la Banque au 31/12/2019	36
<b>Tableau 13</b> : Répartition (Public/Privé) du Portefeuille des prêts de la Banque au 31 décembre 2019	36
<b>Tableau 14</b> : Ressources d'emprunts mobilisés au 31 décembre 2019	37
<b>Tableau 15</b> : Bilans résumés comparés 2018-2019	38
<b>Tableau 16</b> : Hors-bilan (résumé comparatif du hors bilan)	39
<b>Tableau 17</b> : Résumé comparatif des comptes de gestion	39
<b>Tableau 18</b> : Taux de change utilisés	40
<b>Tableau 19</b> : Situation provisoire au 31 août 2020	42
<b>Tableau 20</b> : Typologie des engagements de la Banque	42
<b>Tableau 21</b> : Préviation des engagements de la Banque entre 2021 à 2026	43
<b>Tableau 22</b> : Programme des décaissements de la Banque entre 2021 et 2026	43
<b>Tableau 23</b> : Projection des agrégats de gestion de la Banque entre 2019 et 2026	44
<b>Tableau 24</b> : Bilans comparés de la Banque entre 2019 et 2026	45
<b>Tableau 25</b> : Trésorerie prévisionnelle comparée de la Banque de 2020 à 2026	45
<b>Tableau 26</b> : Evolution des Ratios de la Banque de 2019 à 2026	46
<b>Tableau 27</b> : Comptes d'exploitation comparés entre 2016 et 2026	46
<b>Tableau 28</b> : Plans de trésorerie comparés de 2020 à 2026	47

### LISTE DES GRAPHIQUES

PAGE

Graphique 1 : Répartition sectorielle des engagements	34
Graphique 2 : Répartition typologique des engagements de la Banque entre 2017 et 2019	34



**BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DES  
ÉTATS DE L'AFRIQUE CENTRALE**



Siège social : Boulevard DÉNIS SASSOU N'GUESSO  
B.P. 1177 BRAZZAVILLE - CONGO  
Tél : (242) 04.426.83.00 - (242) 06.652.96/71173  
Site web: [www.bdeac.org](http://www.bdeac.org)

